



Enquête ARS 2020

Activité des équipements matériels lourds En Hauts-de-France

Période 2017/2019

Analyse réalisée par le Dr Catherine Maerten et Guillaume Blanco, ARS Hauts-de-France, avec l'appui du service « Observation et études » de l'ARS.

Table des matières

INTRODUCTION	5
Imagerie en coupe (scanners et IRM) : analyse sur les 23 zones d'activités de soins.....	7
Département du Nord.....	10
Zone Flandre Maritime.....	10
Zone Flandre Intérieure	10
Zone Lille	11
Zone Roubaix-Tourcoing	12
Zone Douaisis	13
Zone Valenciennois	14
Zone Cambrésis.....	14
Zone Sambre-Avesnois.....	15
Département du Pas de Calais	17
Zone Calaisis.....	17
Zone Audomarois.....	17
Zone Boulonnais.....	18
Zone Montreuillois.....	19
Zone Béthunois	19
Zone Lens – Hénin-Beaumont.....	20
Zone Arrageois	21
Département de la Somme	23
Zone Abbeville.....	23
Zone Amiens.....	23
Département de l'Oise	25
Zone Beauvais	25
Zone Compiègne - Noyon.....	25
Zone Creil - Senlis.....	26
Département de l'Aisne	28
Zone Péronne – Saint-Quentin - Hirson	28
Zone Laon.....	28
Zone Soissons – Château-Thierry	29
Equipements de médecine nucléaire (gamma-caméras et TEP) : analyse sur les 6 zones d'activités de soins	31

Zone Métropole – Flandres	34
Zone Hainaut - Douaisis	34
Zone Pas-de-Calais	35
Zone Somme	35
Zone Oise	36
Zone Aisne.....	37
Données qualitatives sur les EML	38
SCANNERS	38
Nombre de barrettes :	38
Age des appareils :	38
Horaires d’ouverture :	38
Scanners dédiés aux urgences :	38
Participation à la PDSSES :	38
Activité : part public / privé.....	38
Activité non programmée :	39
Patients provenant de réanimation ou sous anesthésie générale :	39
Enfants de moins de 6 ans :	39
Actes réalisés exclusivement à visée interventionnelle :	39
IRM :	39
Puissance de l’aimant :	39
Appareils dédiés aux examens ostéo-articulaires :	40
Tunnel :	40
Age des appareils :	40
IRM dédiés aux urgences :	40
Participation à la PDSSES :	40
Horaires d’ouverture :	40
Activité : part public / privé :	40
Part des actes non programmés :	40
Patients provenant de réanimation ou sous anesthésie générale :	41
Enfants de moins de 6 ans :	41
Actes pour examens ostéoarticulaires :	41
Actes corps entier :	41
Actes en cardiologie :	41
L’appareil est-il utilisé en psychiatrie :	41
L’appareil est-il utilisé pour des actes interventionnels :	41

L'appareil est-il utilisé en centrage avant radiothérapie ;.....	42
GAMMA CAMERA :	42
Hybride :.....	42
Age des appareils :	42
Horaires d'ouverture :	42
Activité : part public / privé :.....	42
Part des actes non programmés :	43
TEP :	43
Age des appareils :	43
Activité à visée de centrage pour les centres de radiothérapie :.....	43
Horaires d'ouverture :	43
Activité : part public / privé :.....	43
Part des actes non programmés :	43
Annexe – graphiques sur période 2014 – 2019.....	44

INTRODUCTION

Cette enquête est la réitération de l'enquête menée en 2017, à partir de la même grille de questions, auprès des détenteurs d'équipements matériels lourds (EML) de la région Hauts-de-France. Elle a été menée entre le 10 juillet et le 25 septembre 2020.

Comme lors de la première enquête, la démarche a été conduite en étroite collaboration avec le G4, émanation en Hauts-de-France du conseil professionnel de la radiologie française et regroupant des représentants de radiologues des secteurs public et privé. La composition du G4 a été révisée en cours d'année 2016 pour tenir compte de la réforme territoriale et de la création de la nouvelle région. Des représentants de l'imagerie exercée en médecine nucléaire ont été intégrés dans la démarche collective autour de cette enquête.

Pour rappel, les EML soumis à autorisation de l'ARS, et objets de l'enquête, sont décrits à l'article R.6122-26 du code de la santé publique. Ils sont traditionnellement répartis en deux grandes catégories :

- EML d'imagerie en coupe :
 - o Scanographe à utilisation médicale (scanner) ;
 - o Appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM) ;
- EML utilisés en médecine nucléaire :
 - o Caméra à scintillation munie ou non de détecteur d'émission de positons en coïncidence (gamma caméra) ;
 - o Tomographe à émissions (TEP).

La région Hauts-de-France comptabilisait, au moment du lancement de l'enquête (juillet 2020) :

- 132 scanners autorisés, dont 122 mis en service (pour rappel, lors de l'enquête 2017 ces chiffres étaient respectivement de 122 et 119).
- 114 IRM autorisés, dont 103 mis en service (pour rappel, lors de l'enquête 2017 ces chiffres étaient respectivement de 100 et 91).
- 53 gamma caméras autorisées, dont 49 mises en service (pour rappel, lors de l'enquête 2017 ces chiffres étaient respectivement de 49 et 48).
- 27 TEP autorisés, dont 21 mis en service (pour rappel, lors de l'enquête 2017 ces chiffres étaient respectivement de 21 et 18).

Entre les deux enquêtes, soit en trois années, le nombre d'EML autorisés a progressé ainsi : + 9 scanners, +14 IRM, +4 gamma caméras et +6 TEP, du fait de l'inscription de ces nouveaux équipements au schéma régional de santé du Projet Régional de Santé (PRS) Hauts-de-France en juillet 2018 puis des autorisations délivrées au printemps 2019.

La publication des PRS pour toutes les régions, en 2018, a d'ailleurs permis de mieux situer les Hauts-de-France en matière de taux d'équipement, par rapport aux autres régions françaises. Les éléments dont nous disposons à ce titre, au moment de la 1^{ère} enquête, reposaient sur une étude conduite par un cabinet conseil et sur le contenu d'un rapport de la Cour des Comptes de 2016.

Ce que nous apprend la lecture comparative des PRS 2018¹, qui établissent le nombre d'appareils autorisés à la date de leur publication et les prévisions d'autorisations supplémentaires à horizon 2023 :

- Scanners : la région Hauts-de-France était la 2^{ème} mieux équipée en 2018 (20,40 appareils par million d'habitants), avec des prévisions de nouvelles autorisations à horizon 2022 (avec les nouveaux EML prévus aux PRS) qui la positionnent au 3^{ème} rang.

¹ Pour les 13 régions métropolitaines.

- IRM : la région Hauts-de-France était au 5^{ème} rang en 2018 (16,58 appareils par million d'habitants), prévue au 6^{ème} rang en 2022.
- Gamma-caméras : la région Hauts-de-France enregistre, en 2018, le plus fort taux d'équipement des régions françaises (8,29 appareils par million d'habitants). En 2022, elle est au 4^{ème} rang.
- TEP : la région Hauts-de-France est au 2^{ème} rang en 2018 (3,48 appareils par million d'habitants), inchangé en 2022.

Bien entendu, les perspectives quantifiées à l'horizon de 2023 ne sont valables qu'au regard des versions actuelles (décembre 2020) des PRS : en cas d'avenants modifiant les objectifs quantifiés de l'offre de soins, ces données sont susceptibles de varier.

L'enquête poursuit deux principaux objectifs :

- Approfondir et objectiver la connaissance de l'utilisation des EML en région : sur un plan descriptif du « parc » actuel (caractéristiques et âges des EML, par exemple) et sur les données d'activité.
- Disposer d'informations éclairantes pour, le cas échéant, permettre de nouvelles autorisations après évolution des objectifs quantifiés du schéma régional de santé.

Le contenu de l'enquête a été travaillé entre les services de l'ARS et les membres du G4. Plusieurs choix méthodologiques ont été pris, comme par exemple de ne pas intégrer d'éléments relatifs aux personnels consacrés au fonctionnement des équipements : les enquêtes précédentes avaient permis de constater que ces informations, quoique très importantes pour disposer d'une vision globale et complète du fonctionnement des EML, étaient partielles, sujettes à interprétation et *in fine* peu exploitables.

La présentation des résultats de l'enquête amène les précisions suivantes :

- Les données sont déclaratives, elles n'ont fait l'objet d'aucun redressement, sauf marginalement pour neutraliser dans le calcul des moyennes régionales quelques données aberrantes liées à des problèmes de saisie.
- Quelques détenteurs n'ont pas répondu à l'enquête dans les délais initiaux. Une dernière relance a permis de récupérer leurs données, a minima sur les délais d'attente et les forfaits techniques. Le taux de réponse sur ces deux items est donc de 100%.
- L'analyse est présentée en respectant le zonage des EML dans le PRS Hauts-de-France : 23 zones pour les scanners et IRM, 6 zones pour les gamma caméras et les TEP.

Imagerie en coupe (scanners et IRM) : analyse sur les 23 zones d'activités de soins

Les données clés issues de l'enquête :

Scanners : 10 747 forfaits annuels par appareil en 2017, 11 061 en 2018, **11 074 en 2019**.

- Progression moyenne de l'activité entre 2017 et 2019 : + 3 %.
- Délais moyens d'attente (patients externes) : 12,5 jours en 2017 ; 13,8 jours en 2018 ; **14,3 jours en 2019**.
- Evolution globale moyenne des délais entre 2017 et 2019 : + 14 %.

Mise en perspective sur les années 2014 à 2019 :

	2014	2015	2016	<i>Evol 2014 / 2016</i>	2017	2018	2019	<i>Evol 2017 / 2019</i>
Activité moyenne par scanner	9 623	9 809	10 236	+8,35 %	10 747	11 061	11 074	+3,0%
Délai	10,1	10,5	10,9	+8%	12,5	13,8	14,3	14%

Si l'activité moyenne par équipement progresse sur les années 2017 à 2018, il s'agit d'une progression beaucoup plus mesurée que sur les 3 exercices précédents. Si les nouveaux appareils installés durant cette période peuvent en partie expliquer ce tassement de l'activité par équipement, l'allongement des délais d'attente (+14% entre 2017 et 2019, contre +8% sur les trois années précédentes) peut amener à privilégier l'hypothèse d'une saturation des appareils sur la région.

IRM : 6 345 forfaits annuels par appareil en 2017, 6 457 en 2018, **6 720 en 2019**.

- Progression moyenne de l'activité entre 2017 et 2019 : + 5,9 %.
- Délais moyens d'attente (patients externes) : 25,3 jours en 2017 ; 26,5 jours en 2018 ; **29,6 jours en 2019**.
- Evolution globale moyenne des délais entre 2017 et 2019 : + 17 %.

Mise en perspective sur les années 2014 à 2019 :

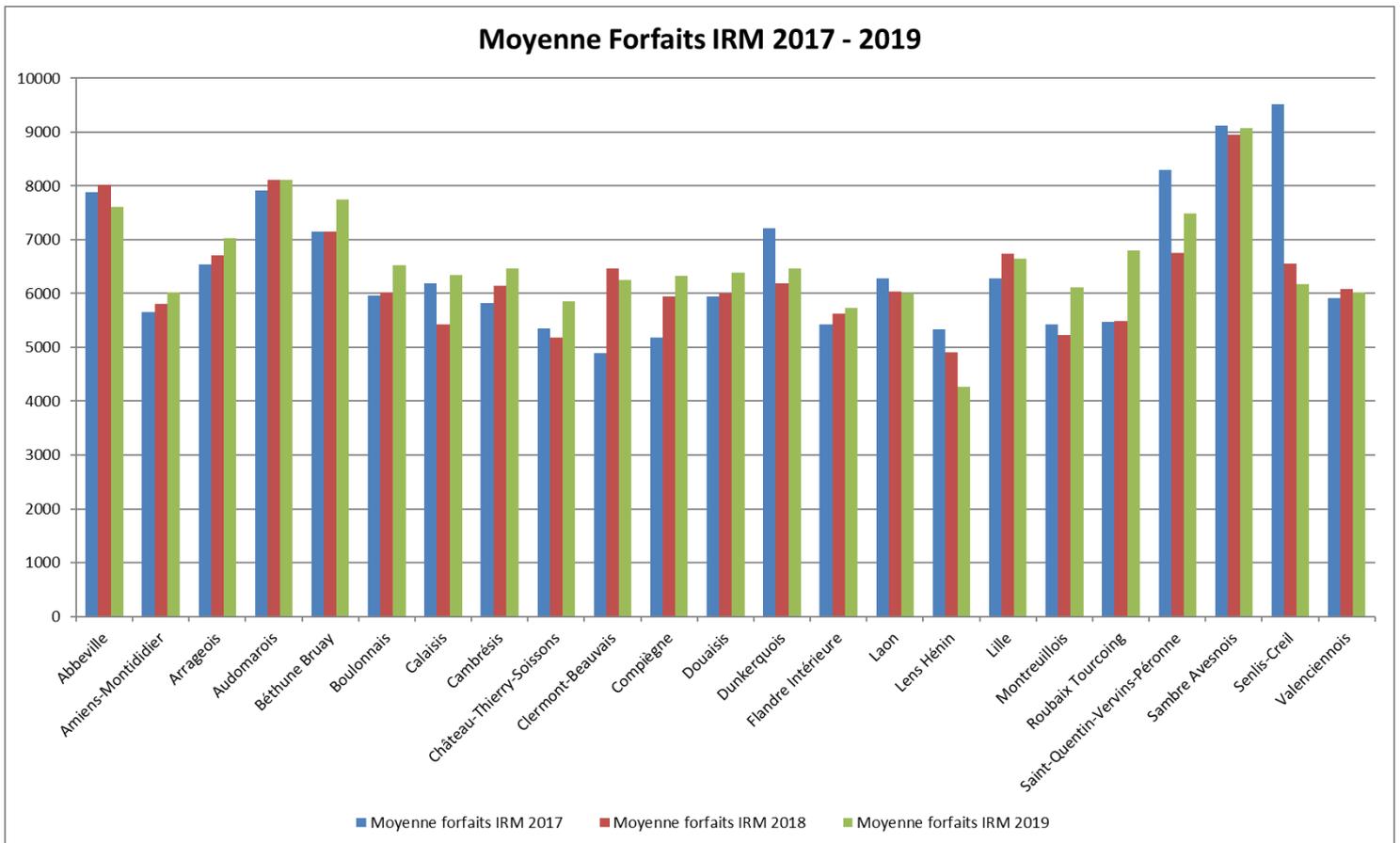
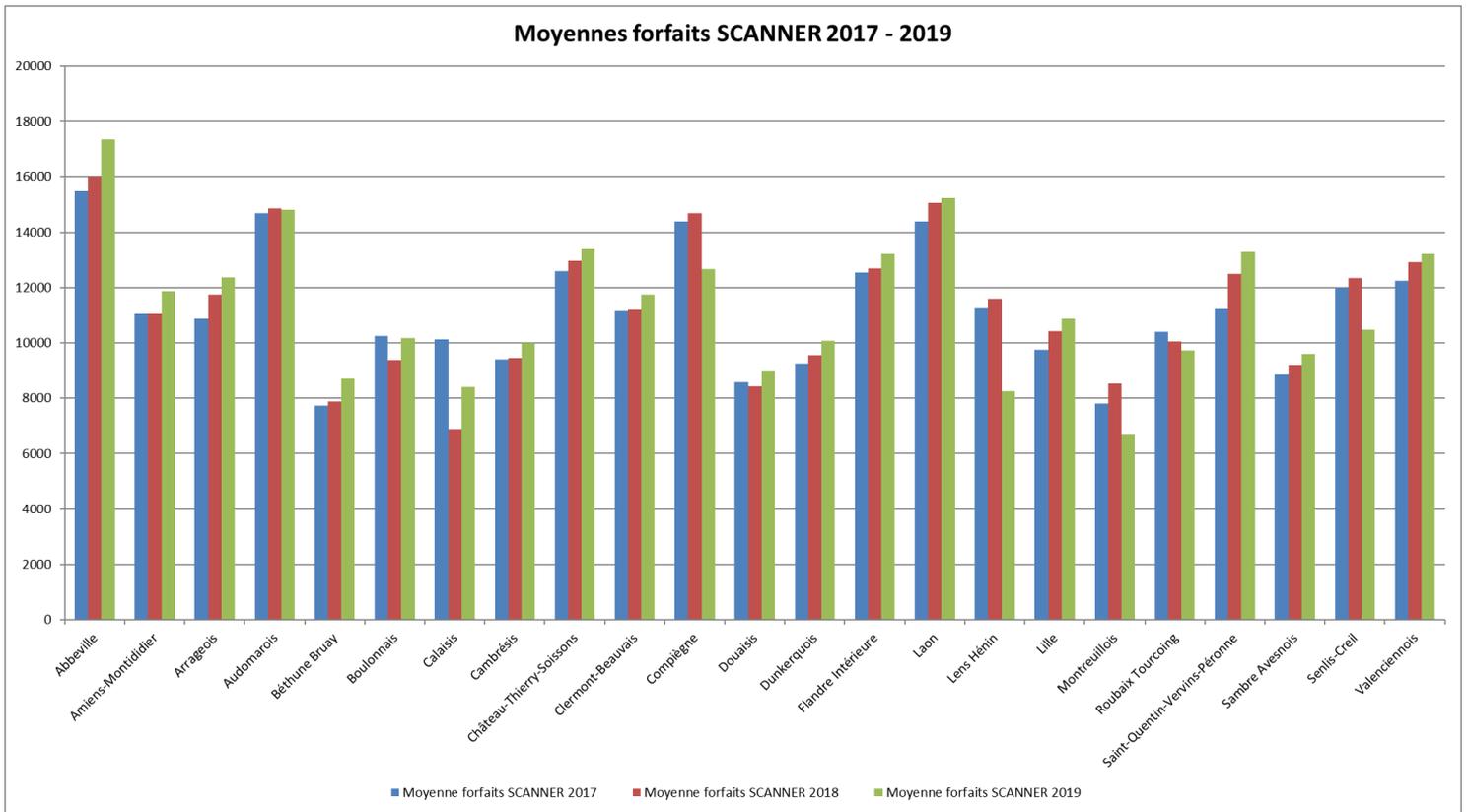
	2014	2015	2016	<i>Evol 2014 / 2016</i>	2017	2018	2019	<i>Evol 2017 / 2019</i>
Activité moyenne par IRM	5 957	5 797	6 106	+13,15%	6 345	6 457	6 720	+5,9%
Délai	23,8	22,1	23,0	-3%	25,3	26,5	29,6	+17,0%

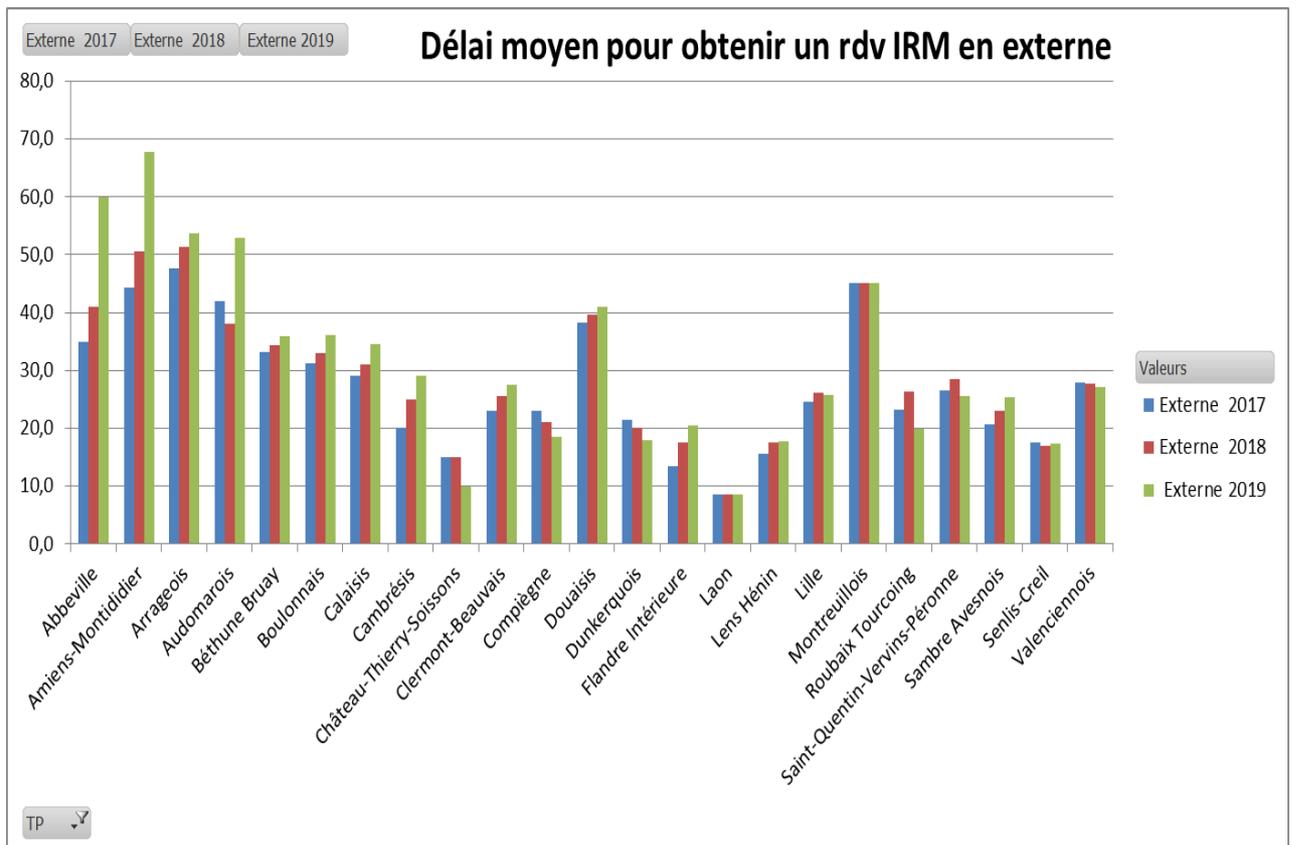
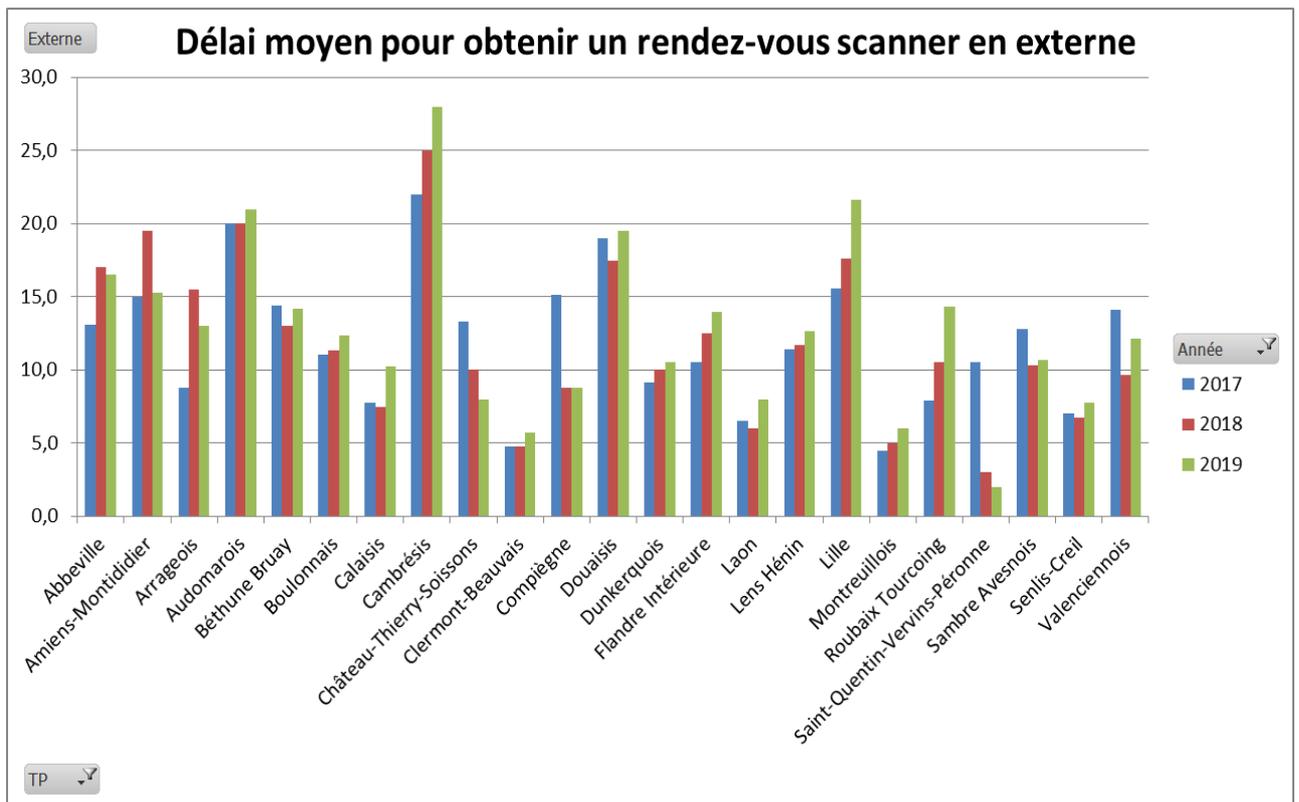
Le constat est similaire sur les IRM : plus faible progression de l'activité par appareil, mais envolée des délais d'attente sur la période 2017 à 2019, que l'installation de nouveaux équipements n'a pas réussi à enrayer.

N.B. : l'analyse par zone d'activité de soins a privilégié :

- Pour les délais : les temps d'accès pour patients **externes** ;

- Pour l'activité : les données pour les forfaits techniques.





Zone Flandre Maritime

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête:

5 scanners autorisés et installés.

4 IRM autorisés et installés.

La zone dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 19,78 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et 15,82 IRM pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 19,04). Donc un équipement inférieur à la moyenne régionale.

Les équipements sont répartis ainsi :

- CH de Dunkerque : 2 scanners, 2 IRM (dont un mis en service en juin 2018).
- Polyclinique de Grande-Synthe : 1 scanner.
- Clinique de Flandre à Coudekerque (détenteur : centre imagerie médicale du Dunkerquois) : 1 scanner.
- Clinique Villette à Dunkerque (détenteur : centre imagerie médicale du Dunkerquois): 1 scanner, 2 IRM.

SCANNERS (5 installés) :

▪ Activité :

L'activité globale moyenne sur cette zone est de 10 079 forfaits par scanner en 2019 (soit sensiblement moins que la moyenne régionale à 11 074), avec une progression de cette activité moyenne de 9% entre 2017 et 2019 (progression moyenne régionale : + 3 %).

▪ Délais :

Le délai moyen des 5 scanners est assez peu élevé (à 8,9 jours pour patients externes) au regard de la moyenne régionale de 14,3 jours, avec une évolution des délais comparable à la tendance régionale.

IRM (4 installés) :

▪ Activité :

L'activité moyenne pour les 3 appareils de cette zone est de 6 458 forfaits par machine en 2016, inférieure à l'activité moyenne régionale de 6 720. Cette moyenne était plus élevée (7 206) en 2017, avant la mise en service en juin 2018 d'un 4^{ème} appareil sur la zone. Cette activité moyenne diminue donc fortement sur la période de l'enquête (-10%).

▪ Délais :

Les délais moyens, qui ont légèrement diminué sur la période du fait de la mise en service du 4^{ème} appareil, sont inférieurs à la moyenne régionale (en 2019 : 20,3 jours contre 29,6 jours)

Zone Flandre Intérieure

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

2 scanners autorisés et installés.

3 IRM autorisés, 2 installés.

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 10.76 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et 16,13 IRM pour 1 M d'habitants

(moyenne régionale : 19,04). Donc un équipement plus faible que la moyenne des autres zones en particulier pour les scanners.

Les appareils sont répartis sur 2 établissements:

- Le CH d'Armentières : 1 scanner, 2 IRM ; un des IRM est détenu par le GIE IRM Flandre Lys ;
- Le CH Hazebrouck : 1 scanner, 1 IRM (non installé au moment de l'enquête).

SCANNERS (2 installés) :

▪ Activité :

L'activité globale moyenne des 2 appareils a dépassé la moyenne régionale en s'établissant à 13 214 forfaits techniques en 2019, en progression de +5% sur la période 2017 / 2019.

▪ Délais :

Les délais indiqués pour les scanners de cette zone sont similaires à la moyenne régionale, à 14 jours, mais avec une évolution plus soutenue (33% entre 2017 et 2019 contre 14% en région).

IRM (1 installé) :

▪ Activité :

La moyenne des forfaits par équipement (5 735) en 2019 est nettement inférieure à la moyenne régionale.

▪ Délais :

Les délais moyens ont fortement progressé entre 2017 et 2019 (+ 52 %), mais demeurent largement inférieurs à la moyenne régionale (20,5 contre 29,6).

Zone Lille

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête:

La zone de Lille est la plus pourvue de la région, avec 24 scanners autorisés et 21 installés et 25 IRM autorisés et 20 installés.

La zone dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 32,19 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et 33,53 IRM pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 19,04). Donc un équipement beaucoup plus dense que la moyenne des autres zones.

Les équipements sont répartis ainsi :

- CHRU de Lille : 8 scanners (7 installés), 8 IRM (7 installés).
- COL : 1 scanner, 1 IRM.
- Hôpital privé du Bois : 2 scanners, 3 IRM (2 installés sur la période de l'enquête, le 3^{ème} l'ayant été en juin 2020) détenus par la SCM Hermeugoz.
- Hôpital privé de la Louvière : 2 scanners, 3 IRM (le 3^{ème} a été mis en service en octobre 2019) détenus par la société CLIMAL.
- Clinique Lille Sud : 2 scanners (1 mis en œuvre sur la période de l'enquête, le second ayant été mise en service en novembre 2020), 1 IRM détenus par la SCM Hermeugoz.
- Groupe Hospitalier Seclin-Carvin (site de Seclin) : 2 scanners, 2 IRM dont un est détenu par le GIE IRM Seclin.
- Hôpital Saint-Vincent à Lille (GHICL) : 1 scanner, 2 IRM (1 est en service sur la période de l'enquête).
- Hôpital St Philibert à Lomme (GHICL) : 3 scanners dont 2 sont mis en service sur la période de l'enquête (le 3^{ème} a été mis en service en décembre 2020, 2 IRM. Un des scanners est détenu par la SELARL Scanner Porte des Flandres

- Hôpital Privé de Villeneuve d'Ascq : 2 scanners, 3 IRM (2 installés). Les scanners sont détenus par la SCM radiologique du Parc, les IRM par la SAS IRM du Parc.
- Clinique Croisé Laroche à Marcq-en-Barœul : 1 scanner détenu par la société CLIMAL.

SCANNERS (21 installés) :

- **Activité :**

L'activité globale moyenne sur cette zone est de 10 875 forfaits par scanner en 2019 (soit légèrement moins que la moyenne régionale à 11 074), avec une progression de cette activité moyenne de 6% entre 2017 et 2019 soit le double de la progression moyenne régionale.

- **Délais :**

Le délai moyen est de 19,2 jours pour patients externes, plus important que la moyenne régionale de 14,3 jours. Sa progression sur les trois exercices est identique à celle observée en région (+15 %).

IRM (20 installés) :

- **Activité :**

L'activité moyenne pour les appareils de cette zone est de 6 648 forfaits par machine en 2019, soit un niveau très proche de la moyenne régionale. La progression sur la période est également conforme à l'évolution régionale.

- **Délais :**

La moyenne globale de délai pour patients externes pour cette zone s'allonge fortement (+11 jours soit + 44 %), après une période 2014/2016 marquée par une diminution des délais d'accès des patients externes).

Zone Roubaix-Tourcoing

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

8 scanners autorisés, 7 installés.

6 IRM autorisés et installés (deux des appareils ont été installés pendant la période de l'enquête : septembre 2017 au CH de Roubaix et novembre 2018 au CH de Tourcoing).

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 18,60 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et 13,95 IRM pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 19,04). Donc un équipement moins dense que la moyenne des autres zones, en particulier pour les IRM.

Le CH de Roubaix accueille la moitié des équipements sur son site : 4 scanners (sur 8) et 3 des 6 IRM autorisés. Le reste de l'équipement est réparti entre le CH de Tourcoing (2 scanners et 2 IRM) et la clinique de la Victoire à Tourcoing (2 scanners et 1 IRM).

SCANNERS (7 installés) :

- **Activité :**

L'activité globale moyenne des appareils est sensiblement inférieure à la moyenne régionale en 2019 (9 724 contre 11 074), en baisse par rapport aux 2 autres années.

- **Délais :**

Les délais relevés pour les scanners de cette zone montrent une forte dégradation sur la période (doublement du délai moyen qui s'établit à 16,8 jours) avec un dépassement du délai moyen régional.

IRM (6 installés) :

- **Activité :**

L'activité moyenne pour les appareils de cette zone est de 6 800 forfaits par machine en 2019, soit un niveau légèrement plus élevé que l'activité moyenne régionale et une progression 2017/2019 de 24%. La mise en service de deux nouveaux équipements sur la période de l'enquête (l'un en septembre 2017, l'autre en novembre 2018) a donc été rapidement mise à profit pour apporter une réponse aux besoins territoriaux.

- **Délais :**

Le délai moyen (qui était de 32 jours sur l'enquête précédente) a chuté du fait de la mise en service des deux nouveaux appareils, pour s'élever en 2019 à 20,8 jours (contre 29,6 jours en moyenne régionale).

Zone Douaisis

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

6 scanners autorisés, 5 installés.

5 IRM autorisés, 4 installés.

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 24,26 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et 20,21 IRM pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 19,04). Donc un équipement supérieur aux moyennes régionales.

Les appareils sont répartis ainsi :

- CH de Douai : 2 scanners, 2 IRM (dont un non mis en service), les scanners sont détenus par le CH, les IRM par le GIE Imagerie médicale du Douaisis.
- Centre L. de Vinci : 2 scanners autorisés (1 mis en service), 2 IRM détenus par la SELARL Pont Saint-Vaast.
- Clinique du Pont St Vaast à Douai : 1 scanner détenu par la SELARL Groupe d'Imagerie et de Cancérologie du Pont Saint-Vaast.
- Clinique St Amé à Douai : 1 scanner, 1 IRM détenus par la Société Imagerie médicale de Douai.

SCANNERS (5 installés) :

- **Activité :**

Avec 9 005 forfaits moyens par appareil en 2019, la zone se situe en deçà de la moyenne régionale d'activité par scanner installé.

- **Délais :**

La zone affiche un délai d'attente de 16 jours en 2019, plus élevé que la moyenne régionale.

IRM (4 installés) :

- **Activité :**

L'activité moyenne des 4 IRM de la zone est supérieure à la moyenne régionale (7 990 forfaits techniques contre 6 720), avec une progression entre 2017 et 2019 légèrement supérieure (8% vs. 5,9%).

- **Délais :**

Ils s'élèvent à 39,2 jours en 2019, en forte progression sur les trois exercices (+35%) et nettement plus élevés que la moyenne régionale de 29,6 jours.

Zone Valenciennois

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête:

9 scanners autorisés, 7 installés sur la période de l'enquête.

7 IRM autorisés et installés.

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 25,76 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et 20,03 IRM pour 1 M d'habitants (moy. Rég. : 19,04). Donc un équipement supérieur à la moyenne régionale, en particulier pour les scanners.

Les appareils sont répartis ainsi :

- CH de Valenciennes : 3 scanners, 4 IRM.
- CH de Denain : 2 scanners (1 n'est pas mis en œuvre), 1 IRM.
- Polyclinique Vauban à Valenciennes : 1 scanner, 1 IRM détenus par la SCM Scanner Vauban.
- Cabinet radiologique des Dentellières à Valenciennes : 1 scanner détenu par la SCM Sambre-Escout.
- CH de Saint-Amand-les-Eaux : 1 scanner.
- Clinique du Parc à Saint-Saulve : 1 scanner (mis en service en novembre 2020 donc en dehors de la période concernée par l'enquête), 1 IRM détenus par la SCM IRM du Parc.

SCANNERS (7 installés) :

▪ **Activité :**

L'activité globale moyenne sur cette zone est de 13 211 forfaits par scanner en 2019, avec progression de 8% sur la période, soit des données plus élevées que la moyenne régionale.

▪ **Délais :**

Le délai moyen d'accès aux scanners est de 14,9 jours en 2019 pour patients externes, délai qui a progressé de 20% entre 2017 et 2019 et qui est conforme à la moyenne régionale.

IRM (7 installés) :

▪ **Activité :**

L'activité moyenne pour les 7 appareils de cette zone est de 6 022 forfaits annuels en 2019, donnée inférieure à la moyenne régionale et en stagnation entre 2017 et 2019.

▪ **Délais :**

La moyenne globale de délai pour les patients externes dans cette zone s'est stabilisée sur les 3 années de l'enquête (19 jours en 2019) après une forte dégradation sur la période précédente. Elle est très inférieure à la moyenne régionale de 29,6 jours.

Zone Cambrésis

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

4 scanners autorisés, 3 installés.

3 IRM autorisés et installés.

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 24,55 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et 18,41 IRM pour 1 M d'habitants

(moyenne régionale : 19,04). Donc un équipement globalement assez proche de la moyenne régionale.

Les appareils sont répartis ainsi :

- CH de Cambrai : 2 scanners (dont l'un détenu par le GCS GIMC, l'autre par le centre hospitalier), 2 IRM (idem).
- Pôle de santé du Pays de Matisse au Cateau-Cambrésis : 1 scanner, 1 IRM détenus par la SELARL Imagerie Le Cateau Caudry.
- Le GCS GHICL détient, pour le site de la clinique Sainte-Marie à Cambrai, une autorisation d'exploiter un scanner non mise en œuvre au moment de l'enquête.

SCANNERS (3 installés) :

- **Activité :**

L'activité globale moyenne sur cette zone est de 10 009 forfaits par scanner en 2019, chiffre sensiblement inférieur à la moyenne régionale malgré une progression plus importante sur la période (6% contre 3%).

- **Délais :**

Le délai moyen des 3 scanners s'est fortement dégradé entre 2017 et 2019, passant de 21 à 30 jours. Il est toujours très nettement supérieur à la moyenne régionale (14,3 jours en 2019).

IRM (3 installés) :

- **Activité :**

L'activité moyenne pour les 3 appareils de cette zone est de 6 472 forfaits par machine en 2019, soit un niveau moindre que l'activité moyenne régionale de 6 720, mais avec une progression sur la période de 11% (5,9% pour la région).

- **Délais :**

Le délai moyen est de 28,9 jours, chiffre comparable à la moyenne régionale.

Zone Sambre-Avesnois

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête:

7 scanners autorisés, 6 installés.

3 IRM autorisés et installés.

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 30,18 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et 12,93 IRM pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 19,04). Donc un équipement beaucoup plus élevé que la moyenne régionale pour les scanners, et sensiblement moindre pour les IRM.

Les appareils sont répartis ainsi :

- CH Sambre-Avesnois (Maubeuge) : 2 scanners (dont 1 non mis en service), 1 IRM.
- Clinique du Parc à Maubeuge : 2 scanners, 1 IRM détenus par la SCM Grimm.
- Polyclinique de la Thiérache (Wignehies) : 1 scanner détenu par la SCM Grimm.
- CH Le Quesnoy : 1 scanner.
- CH de Fourmies : 1 scanner, 1 IRM (celui-ci est détenu par le GCS IRM Avesnois Thiérache).

SCANNERS (6 installés) :

- **Activité :**

L'activité globale moyenne sur cette zone est de 9 605 forfaits par scanner en 2019, soit une activité moins élevée que la moyenne régionale de 11 074. La progression 2017 / 2019 est néanmoins à souligner (+9% contre +3% en région).

- Délais :

Le délai moyen des 6 scanners est de 11,5 jours pour patients externes en 2019. Ce délai moyen est très stable depuis 2014, il est plus favorable que la moyenne régionale.

IRM (3 installés) :

- Activité :

L'activité moyenne pour les 3 appareils de cette zone est de 9 069 forfaits par machine en 2019, soit un niveau très supérieur à l'activité moyenne régionale de 6 720.

Cette activité a connu une progression importante entre 2015 et 2016 (soit entre les deux années séparant les deux enquêtes successives) mais n'évolue plus depuis.

- Délais :

La moyenne globale de délai pour les patients externes de cette zone s'élève à 26,9 jours, soit un délai légèrement inférieur à la moyenne régionale, avec une évolution légèrement plus importante sur la période (+21%, contre +17% en région).

Zone Calaisis

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

3 scanners autorisés et installés.

3 IRM autorisés et installés.

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 18,48 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et de 18,48 IRM pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 19,04). Donc un équipement légèrement inférieur à la moyenne des autres zones.

Le CH de Calais accueille les deux tiers des équipements (2 scanners sur 3 et 2 IRM sur 3), la SCM Scanner et IRM Cap Nord détenant (sur le site de la clinique des 2 Caps) 1 scanner et 1 IRM.

SCANNERS (3 installés) :

- **Activité :**

Les 3 scanners enregistrent une activité moyenne de 8 413 forfaits annuels par équipement en 2019, soit un niveau très inférieur à la moyenne régionale et en diminution importante entre 2017 et 2019.

- **Délais :**

Les délais pour patients externes sont inférieurs à la moyenne régionale (11 jours contre 14,3 en région) malgré une progression importante (en proportion) entre les 3 exercices (+26%).

IRM (4 installés) :

- **Activité :**

L'activité moyenne des 3 EML s'élève à 6 336 forfaits en 2019, soit un niveau proche de la moyenne régionale, en faible progression entre les trois exercices.

- **Délais :**

Le délai moyen est identique à la moyenne régionale, avec une progression assez soutenue entre 2017 et 2019 (+25%).

Zone Audomarois

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

2 scanners autorisés et installés.

2 IRM autorisés, 1 installé.

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 16,53 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et de 16,53 IRM pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 19,04). Donc un équipement inférieur à la moyenne des autres zones.

Les équipements sont concentrés sur le CHRSO (1 scanner et 2 IRM, le second ayant été installé en 2020 donc hors périmètre de l'enquête) et sur la clinique de St Omer (1 scanner détenu par la SCP de radiologie de Blendecques).

SCANNERS (2 installés) :

- **Activité :**

Les 2 scanners ont une activité moyenne soutenue (14 827 forfaits en 2019 contre 11 074 en moyenne régionale), très stable entre 2017 et 2019.

- **Délais :**

Les délais d'accès, s'ils ont diminué depuis l'enquête précédente, demeurent élevés (21 jours en 2019 contre 14,3 jours en moyenne régionale).

IRM (1 installé) :

- **Activité :**

L'activité de l'IRM installé enregistre une activité supérieure à la moyenne régionale : 8 109 forfaits en 2019 contre une moyenne régionale à 6 720, avec une progression qui reste mesurée (+2% entre 2017 et 2019).

- **Délais :**

Les délais pour patients externes sont très largement supérieurs à la moyenne régionale (53 jours vs. 29,6 en région en 2019), avec une progression de 26% entre les années 2017 et 2019.

Zone Boulonnais

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête:

5 scanners autorisés et installés.

5 IRM autorisés, 4 sont installés au moment de l'enquête.

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 30,45 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et de 30,45 IRM pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 19,04). Donc un équipement significativement supérieur à la moyenne des autres zones pour les deux catégories d'appareils.

Les équipements matériels lourds sont concentrés sur un périmètre restreint, avec 4 détenteurs distincts sur 3 sites : le CH de Boulogne (3 scanners et 4 IRM dont un installé le 4 janvier 2021 soit hors de la période couverte par l'enquête), le CMCO Côte d'Opale à Saint-Martin Boulogne (1 scanner détenu par la SCM Opale Scanner et 1 IRM détenu par la SCM Opale IRM), le centre Joliot Curie appartenant au CMCO (1 scanner détenu par la SCM Andris et Associés).

SCANNERS (5 installés) :

- **Activité :**

L'activité moyenne est légèrement inférieure à la moyenne régionale, avec 10 170 forfaits par équipement en 2019, et n'évolue quasiment pas entre 2017 et 2019.

- **Délais :**

Malgré une progression de 15,7% entre 2017 et 2019, les délais demeurent légèrement moins élevés que la moyenne régionale (13,3 jours en 2019 contre 14,3 en région).

IRM (4 installés) :

- **Activité :**

L'activité moyenne a connu une progression de 9% entre 2017 et 2019. Elle demeure néanmoins légèrement inférieure à la moyenne régionale.

▪ Délais :

Les délais moyens sont légèrement inférieurs à la moyenne régionale (27,3 jours vs. 29,6 en région en 2019), avec néanmoins une évolution plus forte que la moyenne régionale (+25,2% contre 17% en région).

Zone Montreuillois

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

3 scanners autorisés et installés.

2 IRM autorisés et installés.

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 27,29 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et de 18,19 IRM pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 19,04).

Les EML sont répartis sur 3 sites :

- Le site du CHAM à Rang-du-Fliers (1 scanner et 1 IRM détenus par le GIE scanner-IRM du Pays de Montreuil)
- Le site Calot de la Fondation Hopale à Berck-sur-Mer (1 scanner, 1 IRM) ;
- Le site de la clinique des Acacias à Cucq (1 scanner détenu par la SELARL Imagerie médicale du Marquenterre).

SCANNERS (3 installés) :

▪ Activité :

L'activité moyenne relevée sur cette zone demeure très sensiblement inférieure aux données moyennes régionales (6 719 forfaits techniques par appareil en 2019, contre 11 074 en région). La progression est négative sur la période 2017 / 2019 (-14%).

▪ Délais :

Les délais relevés (5,3 jours en 2019) sont inférieurs à la moyenne régionale et en net recul par rapport à l'enquête précédente (15 jours en 2016).

IRM (2 installés) :

▪ Activité:

L'activité moyenne des 2 IRM (6 117 forfaits techniques en 2019) est proche de la donnée moyenne régionale et enregistre une forte progression entre 2017 et 2019 (+13%).

▪ Délais :

Les délais moyens ont fortement progressé par rapport à l'enquête précédente et dépassent désormais la moyenne régionale (32,9 jours en 2019 contre 29,6 en région).

Zone Béthunois

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

6 scanners autorisés et installés (un scanner a été mis en service en septembre 2017).

4 IRM autorisés et installés.

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 19,98 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et de 13,32 IRM pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 19,04). Donc un équipement moins dense que la moyenne des autres zones, en particulier pour les IRM.

Les équipements sont répartis sur 5 sites :

- Le CH de Béthune (2 scanners, 2 IRM dont un est détenu par la SAS Alliance Artois) ;
- La Clinique Anne d'Artois (1 scanner et 1 IRM, détenus par la SAS IMALYS) ;
- La Polyclinique de la Clarence à Divion (1 scanner et 1 IRM, détenus par la SAS IMALYS).
- La Clinique médico-chirurgicale de Bruay-la-Bussière (1 scanner détenu par la SAS IMALYS). Un transfert géographique de cet appareil est prévu en 2021 vers la Polyclinique de la Clarence.
- Le centre d'imagerie Saint-Vaast à Beuvry (1 scanner).

SCANNERS (6 installés) :

▪ Activité :

L'activité moyenne des 6 appareils a connu une progression soutenue entre 2017 et 2019 (+13%, pour une évolution régionale à +3%), mais le nombre moyen de forfaits en 2019 (8 712) demeure inférieur à la moyenne régionale.

▪ Délais :

Le délai moyen en 2019 (qui est resté stable sur les 3 années de l'enquête) est exactement conforme au délai moyen régionale de 14,3 jours.

IRM (4 installés) :

▪ Activité :

L'activité moyenne des 4 appareils est supérieure à la moyenne régionale (7 750 forfaits en 2019 contre 6 720 en région), avec une progression 2017 / 2019 de + 8 %.

▪ Délais :

Le délai moyen, qui était très légèrement supérieur à la moyenne régionale lors de l'enquête précédente, l'a dorénavant largement dépassé, avec 36 jours en 2019 (29,6 en moyenne régionale).

Zone Lens – Hénin-Beaumont

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

8 scanners autorisés, 7 installés.

8 IRM autorisés et installés.

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 22,91 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et de 22,91 IRM pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 19,04). Donc un équipement légèrement supérieur à la moyenne régionale.

Les équipements sont répartis sur 4 établissements :

- Le CH de Lens (3 scanners dont un n'est pas mis en service, 3 IRM) ;
- La Polyclinique de Riaumont à Liévin (2 scanners, 2 IRM détenus par le GIE Groupement Imagerie Médicale Liévin-Hénin) ;

- La Polyclinique de Hénin-Beaumont (1 scanner, 1 IRM détenus par le GIE Groupement Imagerie Médicale Liévin-Hénin) ;
- L'Hôpital Privé de Bois-Bernard ((2 scanners, 2 IRM détenus par la Société Imagerie Médicale de Bois-Bernard).

SCANNERS (7 installés)

- **Activité :**

Comme lors de l'enquête précédente, l'activité moyenne des scanners sur la zone de Lens est inférieure à la moyenne régionale (9 163 forfaits techniques en 2019 contre 11 074 en région).

- **Délais :**

Les délais demeurent inférieurs à la moyenne régionale, avec 9,8 jours constatés en 2019 et une stabilité sur toute la période de l'enquête.

IRM (8 installés) :

- **Activité :**

Si la progression de l'activité par appareil est supérieure à la tendance régionale (+10% contre +5,9% en région sur la période), l'activité moyenne des 8 appareils demeure inférieure à la moyenne régionale, avec 5 860 forfaits techniques contre 6 720 en région.

- **Délais :**

Les délais moyens sont inférieurs à la moyenne régionale (17,9 jours en 2019 contre 29,6 en région) avec une progression conforme à la tendance générale (+17,8% entre 2017 et 2019).

Zone Arrageois

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

4 scanners autorisés et installés.

4 IRM autorisés dont 3 sont installés.

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 16,14 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et de 16,14 IRM pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 19,04). Donc un équipement sensiblement moins dense que la moyenne des autres zones.

Les implantations sont partagées entre deux sites uniquement :

- Le CH d'Arras, avec :
 - 1 scanner et 1 IRM dont le CH est détenteur de l'autorisation ;
 - 1 scanner et 1 IRM (non mis en service) détenus par le GIE Churchill ;
 - 1 IRM détenu par le groupement d'imagerie médicale de l'Artois (GIMA).
- L'Espace Artois Santé (Arras), avec :
 - 2 scanners détenus par la SCP de radiologie et d'imagerie médicale.
 - 1 IRM géré par la SARL Artherem ;

SCANNERS (4 installés) :

- **Activité :**

L'activité moyenne des 4 appareils, qui était légèrement inférieure à la moyenne régionale lors de l'enquête précédente, l'a désormais dépassée avec 12 375 forfaits techniques par scanner en 2019 (11 074 en région), et une progression de 14% sur la période 2017 / 2019.

- Délais :

Les délais sont très stables sur la période et sont inférieurs à la moyenne régionale (11,8 contre 14,3).

IRM (3 installés) :

- Activité :

L'activité moyenne des 3 appareils est légèrement supérieure à la moyenne régionale, avec une évolution 2017 / 2019 de 7%.

- Délais :

Les délais, qui étaient équivalents à la donnée moyenne régionale sur l'enquête précédente, l'ont aujourd'hui très largement dépassée et sont déclarés à 53,7 jours (contre 29,6 en moyenne régionale) ce qui constitue la donnée la plus élevée de la région.

Zone Abbeville

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

2 scanners autorisés et installés.

2 IRM autorisés, 1 installé.

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 15,81 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et de 15,81 IRM pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 19,04). Donc un équipement sensiblement moins dense que la moyenne régionale sur les deux catégories d'appareil.

Les implantations sont partagées entre deux sites :

- Le CH d'Abbeville (1 scanner et 2 IRM dont un seul est mis en service. Les IRM sont détenus par le GIE IRM Picardie Maritime) ;
- La clinique Ste Isabelle à Abbeville (1 scanner détenu par la SCM du Ponthieu et du Vimeu)

SCANNERS (2 installés) :

▪ **Activité :**

L'activité moyenne des 2 appareils est très supérieure à la moyenne régionale, avec 17 356 forfaits techniques en 2019 et une progression sur les trois exercices de 12%.

▪ **Délais :**

Les délais d'accès sont légèrement supérieurs à la moyenne régionale avec 16,5 jours en 2019 (progression soutenue de 26% sur la période de l'enquête).

IRM (1 installé) :

▪ **Activité :**

L'activité moyenne demeure (comme sur l'enquête précédente) supérieure à la moyenne régionale, avec 7 614 forfaits en 2019 (6 720 en région). Elle reste stable sur la période.

▪ **Délais :**

Les délais demeurent particulièrement élevés (60 jours, donnée la plus élevée des 23 zones de la région), avec une progression spectaculaire de 71% sur la période de l'enquête.

Zone Amiens

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

10 scanners autorisés et installés.

7 IRM autorisés, 6 sont installés.

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 25,77 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et de 18,04 IRM pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 19,04). Donc un équipement plus élevé que la moyenne des autres zones pour les scanners, mais légèrement moins élevé pour les IRM.

Les implantations sont partagées entre 6 sites:

- Le CHU Amiens-Picardie site nord (1 scanner) ;
- Le CHU Amiens-Picardie site principal (4 scanners, 4 IRM dont 1 n'est pas mis en service) ;
- Le centre régional imagerie médicale Picardie – CRIMP à Amiens (1 scanner, 3 IRM) ;
- Le centre de scanographie privé d'Amiens (2 scanners) ;
- Le CH de Doullens (1 scanner détenu par le GIE du Doullennais) ;
- Le CH de Montdidier (1 scanner).

SCANNERS (10 installés) :

- **Activité :**

L'activité moyenne constatée pour les 10 scanners de la zone est légèrement supérieure à la moyenne avec 11 881 forfaits techniques en 2019, avec une progression plus soutenue (+8%).

- **Délais :**

Les délais moyens d'accès, déjà supérieurs à la moyenne régionale lors de l'enquête précédente, se sont accentués (19,9 jours en 2019) à un rythme de 13% proche de celui de la région.

IRM (6 installés) :

- **Activité :**

L'activité moyenne des 6 appareils de la zone demeure, comme lors de l'enquête précédente, inférieure à la moyenne régionale (6 016 forfaits techniques en 2019 contre 6 720 en région), avec une progression sur les trois années de 6%, identique à l'évolution régionale.

- **Délais :**

Les délais ont connu une progression moins importante que l'évolution moyenne régionale (+7,9% contre +17% en région) mais demeurent très élevés à 47,8 jours en 2019.

Zone Beauvais

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

5 scanners autorisés et installés.

3 IRM autorisés et installés (1 des IRM a été mise en service en juillet 2017).

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 12,93 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et de 7,76 IRM pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 19,04). Donc un équipement bien moins élevé que la moyenne des autres zones pour les deux catégories d'EML.

Les implantations sont partagées entre 4 sites:

- Le CH de Beauvais (2 scanners, 2 IRM) ;
- La clinique du Parc à Beauvais (1 scanner et 1 IRM détenus par la SELARL Radiologie Clinique du Parc Saint-Lazare) ;
- Le centre d'imagerie de Beauvais (1 scanner détenu par la SELARL Tailleur et Ould Moustapha);
- Le CH de Clermont (1 scanner).

SCANNERS (5 installés) :

▪ Activité :

L'activité moyenne des 5 scanners est conforme à la moyenne régionale, avec 11 739 forfaits techniques en 2019 et une progression de 5% sur la période de l'enquête qui est supérieure à l'évolution moyenne régionale de 3%.

▪ Délais :

Le délai moyen d'accès demeure très faible, comme sur l'enquête précédente, à 5,8 jours en 2019 (progression de 21% néanmoins, sur la période de l'enquête).

IRM (3 installés):

▪ Activité (forfaits techniques):

L'activité moyenne des 3 IRM (6 247 forfaits en 2019) demeure légèrement inférieure à la moyenne régionale mais s'en approche après une progression de 28% sur la période de l'enquête.

▪ Délais :

Les délais moyens sont conformes aux données moyennes régionales, tant en ce qui concerne le délai constaté (27,5 jours en 2019) que l'évolution sur les 3 années de l'enquête (+19,6%).

Zone Compiègne - Noyon

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

5 scanners autorisés et installés dont un mis en œuvre en janvier 2019.

3 IRM autorisés et installés.

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 23,17 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et de 13,9 IRM pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 19,04).

Les implantations sont partagées entre les sites suivants:

- Le CHICN, site de Compiègne : 2 scanners dont un mis en service en janvier 2019, 1 IRM détenu par le GIE CIMA ;
- Le CHICN, site de Noyon : 1 scanner détenu par le GIE Imagerie du Noyonnais ;
- La Polyclinique St Côme à Compiègne : 2 scanners détenus par l'ACRIM, 1 IRM détenu par le GIE CIMA ;
- Le Centre d'Imagerie Médicale Avancée (CIMA) de Compiègne : 1 IRM détenu par le GIE CIMA.

SCANNERS (5 installés) :

▪ Activité :

L'activité moyenne constatée est supérieure à la moyenne régionale avec 12 683 forfaits techniques en 2019 (11 074 en région). L'année 2019 est marquée par une diminution de l'activité moyenne par appareil, fort probablement due à l'installation en janvier 2019 d'un nouveau scanner sur le site de Compiègne du CHICN.

▪ Délais :

Le délai moyen d'accès a diminué de 8,5% sur la période, là encore du fait de la mise en service d'un 5^{ème} scanner la dernière année de l'enquête, mais il demeure proche de la moyenne régionale avec 13 jours en 2019 (14,3 en région).

IRM (3 installés):

▪ Activité :

L'activité moyenne des 3 IRM (6 320 forfaits en 2019) reste inférieure à la moyenne régionale mais enregistre une progression de 22% sur la période de l'enquête, contre +5,9% en région.

▪ Délais :

Le délai moyen d'accès aux appareils est resté stable sur la période, il est inférieur à la moyenne régionale (21,3 jours en 2019 contre 29,6 en région).

Zone Creil - Senlis

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

4 scanners autorisés et installés.

5 IRM autorisés et installés (1 IRM a été mis en service en juin 2018).

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 18,81 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et de 23,51 IRM pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 19,04), soit un taux d'équipement inférieur à la moyenne régionale en scanner mais supérieure en IRM.

Les implantations sont partagées entre 3 sites:

- GHPSO, site de Creil (2 scanners et 3 IRM, détenus par le GIE IMSO pour les scanners et par le GIE IRM Creil pour les IRM) ;
- GHPSO, site de Senlis (1 scanner détenu par la SA Scanner Senlis, 1 IRM détenu par le GIE IRM Senlis) ;
- L'Hôpital Privé de Chantilly (1 scanner, 1 IRM détenus par le GIE Imagerie Cantilien).

SCANNERS (4 installés) :

- **Activité :**

L'activité moyenne est supérieure à la moyenne régionale, avec 12 573 forfaits en 2019. Elle progresse de façon un peu plus soutenue que la tendance régionale, avec +5% entre 2017 et 2019.

- **Délais :**

Les délais d'accès sont stables sur la période et sont sensiblement inférieurs à la moyenne régionale (10 jours en 2019 contre 14,3 en moyenne régionale).

IRM (5 installés):

- **Activité :**

Si l'activité moyenne a diminué entre 2017 et 2019 (-9%, du fait de la mise en service en 2018 d'un nouvel équipement), elle demeure plus importante que la moyenne régionale (8 644 forfaits techniques en 2019 contre 6 720 en région).

- **Délais :**

Les délais d'accès ont diminué de 38% sur la période, ils sont deux fois moins importants que le délai moyen régional (13,6 contre 29,6 en région).

Zone Péronne – Saint-Quentin - Hirson

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

5 scanners autorisés et installés. Un des appareils a été mis en service en octobre 2017.

4 IRM autorisés et 3 installés. Un des appareils a été mis en service en mars 2018.

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 19,63 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et de 15,70 IRM pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 19,04). Donc un équipement moins dense que la moyenne régionale, pour les deux catégories d'équipements.

Les appareils sont répartis sur 4 établissements :

- CH Hirson (1 scanner) ;
- CH Péronne (1 scanner) ;
- CH St Quentin (2 scanners ; 2 IRM dont un non mis en service) ;
- L'Hôpital Privé St Claude à St Quentin (1 scanner détenu par l'établissement ; 2 IRM détenus par le GIE du Vermandois).

SCANNERS (5 installés) :

▪ Activité :

L'activité moyenne a fortement progressé entre 2017 et 2019 (+19%), s'établissant en 2019 à un niveau plus élevé que la donnée moyenne régionale (13 305 forfaits techniques contre 11 074 en région).

▪ Délais :

Corrélativement, le délai moyen d'accès aux 5 scanners a diminué entre 2017 et 2019 (-7%) et il est aujourd'hui légèrement inférieur à la moyenne régionale (12,7 jours en 2019 contre 14,3 en région) alors qu'il était plus élevé lors de l'enquête précédente.

IRM (3 installés):

▪ Activité :

L'activité moyenne des IRM a diminué de 10% entre 2017 et 2019 (mise en service d'un nouvel appareil en mars 2018), elle demeure néanmoins bien supérieure à la moyenne régionale (7 486 forfaits en 2019 contre 6 720 en région).

▪ Délais :

Le délai moyen d'accès est resté très stable sur la durée de l'enquête, il demeure sensiblement inférieur à la moyenne régionale (19,4 jours en 2019 contre 29,6 en région).

Zone Laon

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

2 scanners autorisés et installés.

2 IRM autorisés et installés.

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 12,05 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et de 12,05 IRM pour 1 M d'habitants

(moyenne régionale : 19,04). Donc un équipement bien moins dense que la moyenne régionale, sur les deux catégories d'équipements.

Les appareils sont répartis sur 2 établissements :

- CH de Laon : 1 scanner dont l'autorisation est détenue par le CH, et 2 IRM dont l'autorisation est détenue par le GIE IRM Laon ;
- CH de Chauny : 1 scanner dont l'autorisation est détenue par le GIE CIMEDIC.

SCANNERS (2 installés) :

- **Activité :**

Comme sur l'enquête précédente, l'activité moyenne reste supérieure à la donnée régionale avec 15 239 forfaits techniques en 2019, en progression de 6% sur la période 2017 à 2019.

- **Délais :**

Le délai moyen d'accès, très stable sur la période, demeure très inférieur à la moyenne régionale avec 6,3 jours en 2019.

IRM (2 installés):

- **Activité :**

L'activité moyenne n'a pas évolué sur la période de l'enquête, elle demeure inférieure à la moyenne régionale avec 6 011 forfaits techniques en 2019.

- **Délais :**

Le délai moyen d'accès n'a pas évolué sur la période, il est le plus faible de la région en 2019 avec 8,5 jours.

Zone Soissons – Château-Thierry

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

3 scanners autorisés et installés.

4 IRM autorisés et installés (mais 2 l'ont été pendant la période couverte par l'enquête)

La zone de proximité dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 17,02 scanners pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 22,05) et de 22,69 IRM pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 19,04).

Les appareils sont répartis sur 2 établissements :

- CH de Soissons : 2 scanners dont l'autorisation est détenue par le CH pour un des appareils, par le GIE IRM scanner de Soissons pour l'autre ; 2 IRM (le second a été installé en octobre 2017) dont les autorisations sont détenues par le GIE IRM scanner de Soissons ;
- CH de Château-Thierry : 1 scanner, 2 IRM (le second a été mis en service en avril 2018) dont les autorisations sont détenues par l'établissement public.

SCANNERS (3 installés) :

- **Activité :**

La moyenne d'activité des 3 appareils a évolué deux fois plus fortement qu'en région et demeure plus élevée avec 13 391 forfaits techniques en 2019 contre 11 074 en région.

- **Délais :**

Le délai moyen a évolué à la baisse entre 2017 et 2019, il est désormais plus favorable que la moyenne régionale avec 12,3 jours en 2019.

IRM (4 installés):

▪ **Activité :**

L'activité moyenne a progressé de 10% entre 2017 et 2019 mais reste sensiblement inférieure à la moyenne régionale (5 853 forfaits techniques en 2019 contre 6 720 en région).

▪ **Délais :**

Avec la mise en service de deux nouveaux appareils sur la période de l'enquête, les délais ont chuté, passant de 35 jours en 2016 à 11,3 jours en 2019 (contre 29,6 en région).

Equipements de médecine nucléaire (gamma-caméras et TEP) : analyse sur les 6 zones d'activités de soins

Introduction : les données clés issues de l'enquête :

Gamma caméra :

- **Activité moyenne par appareil : 2 550 actes en 2017, 2 625 en 2018, 2 759 en 2019.** Après une période de diminution progressive de l'activité par appareil, la tendance s'est inversée en 2018 et confirmée (à la hausse) en 2019.
- **Délais moyens d'attente (patients externes) : 9,6 jours en 2017, 10,4 jours en 2018, 11,1 jours en 2019 :** un allongement d'une journée et demie de délai (en moyenne) entre 2017 et 2019.

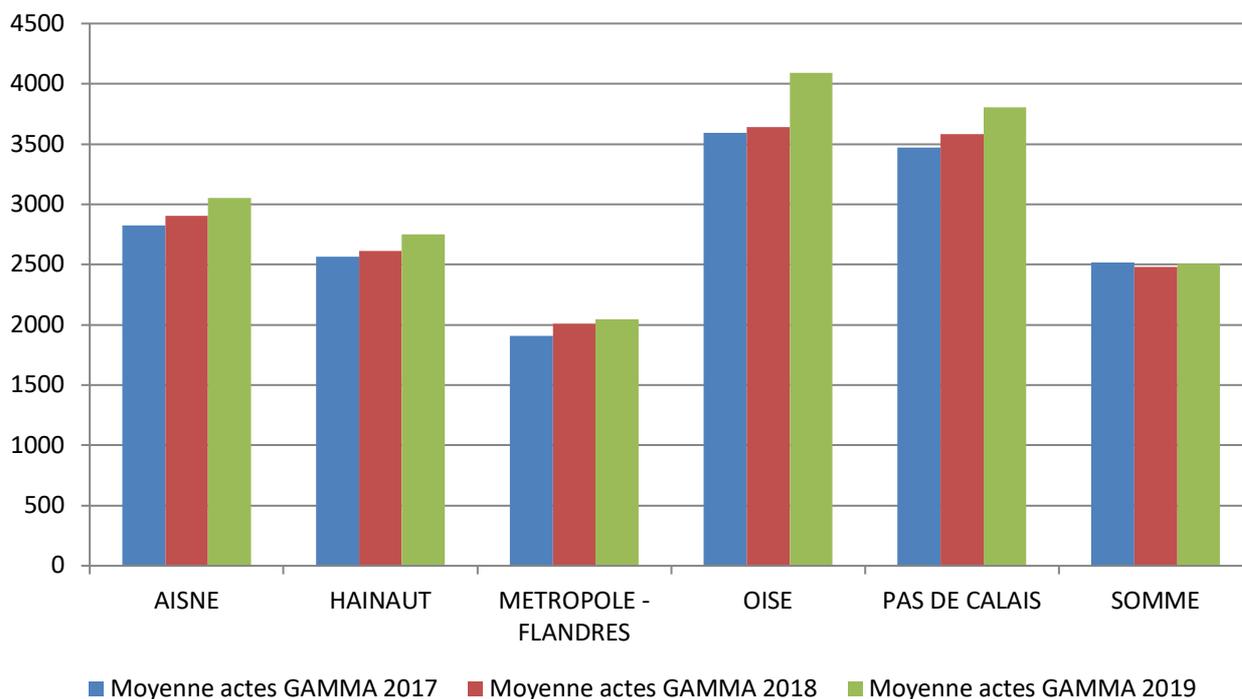
	2014	2015	2016	Evol. 2014 / 2016	2017	2018	2019	Evol. 2017 / 2019
Activité moyenne par gamma	2 674	2 668	2 647	-1%	2 550	2 625	2 759	+8%
Délai	8,3 j	8,4 j	9,3 j	+12%	9,6	10,4	11,1	+15,6

TEP :

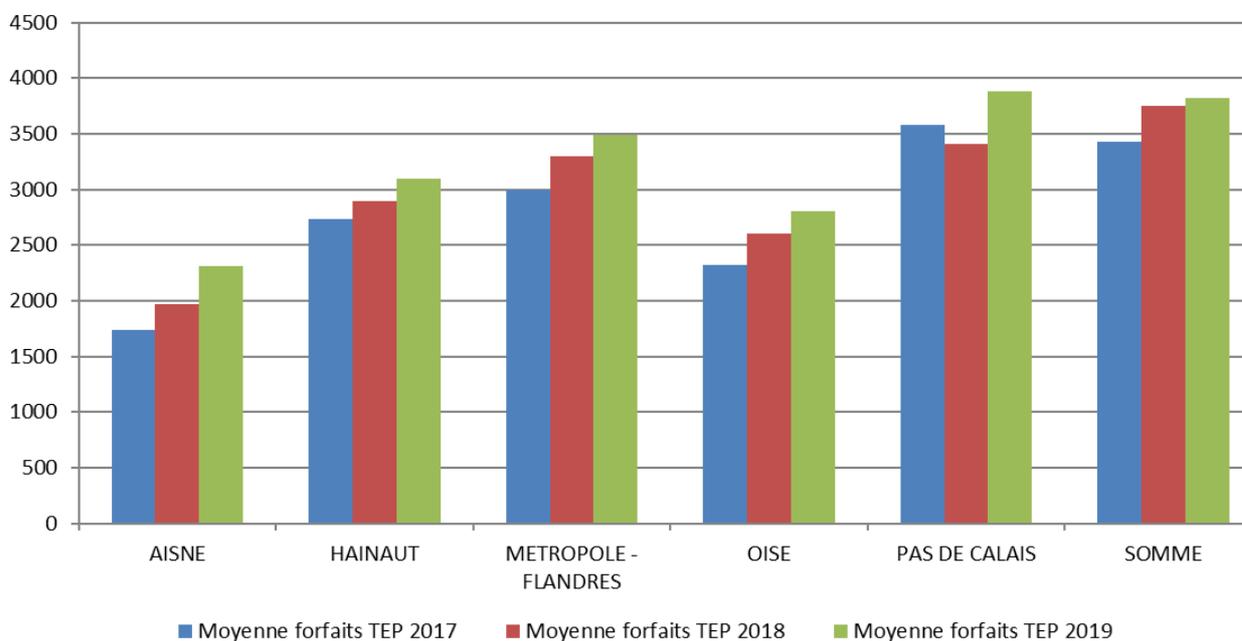
- **Activité moyenne par appareil : 2 934 forfaits techniques en 2017, 3 127 en 2018, 3 396 en 2019,** soit une progression moyenne de 15,7% de l'activité par équipement. Cette progression maintient la tendance observée sur l'enquête précédente (très forte taux de progression de l'utilisation des équipements installés).
- **Délais moyens d'attente (patients externes) : 11,8 jours en 2017, 12,7 jours en 2018, 13,8 jours en 2019,** soit un allongement de 2 jours en 3 années. Ces données confirment, là encore, la tendance observée lors de la période précédente.

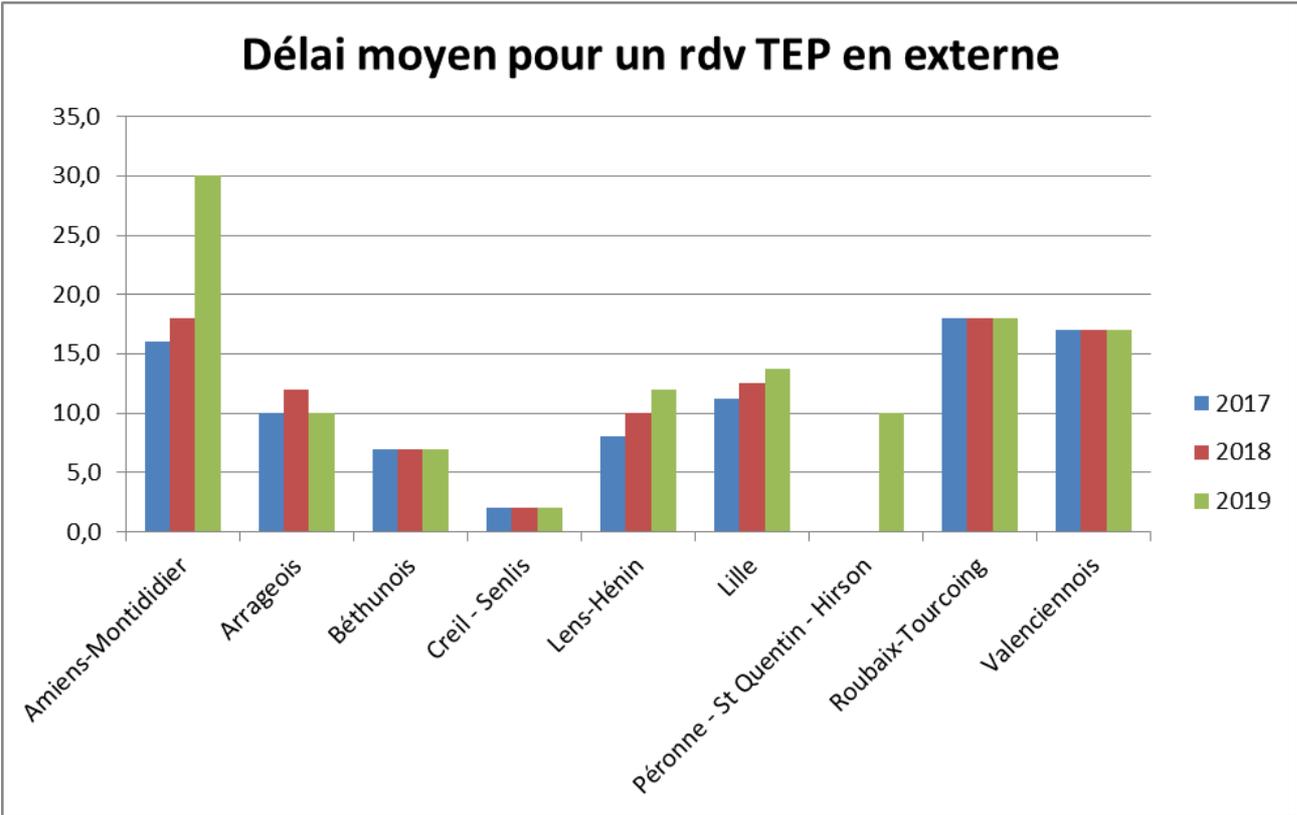
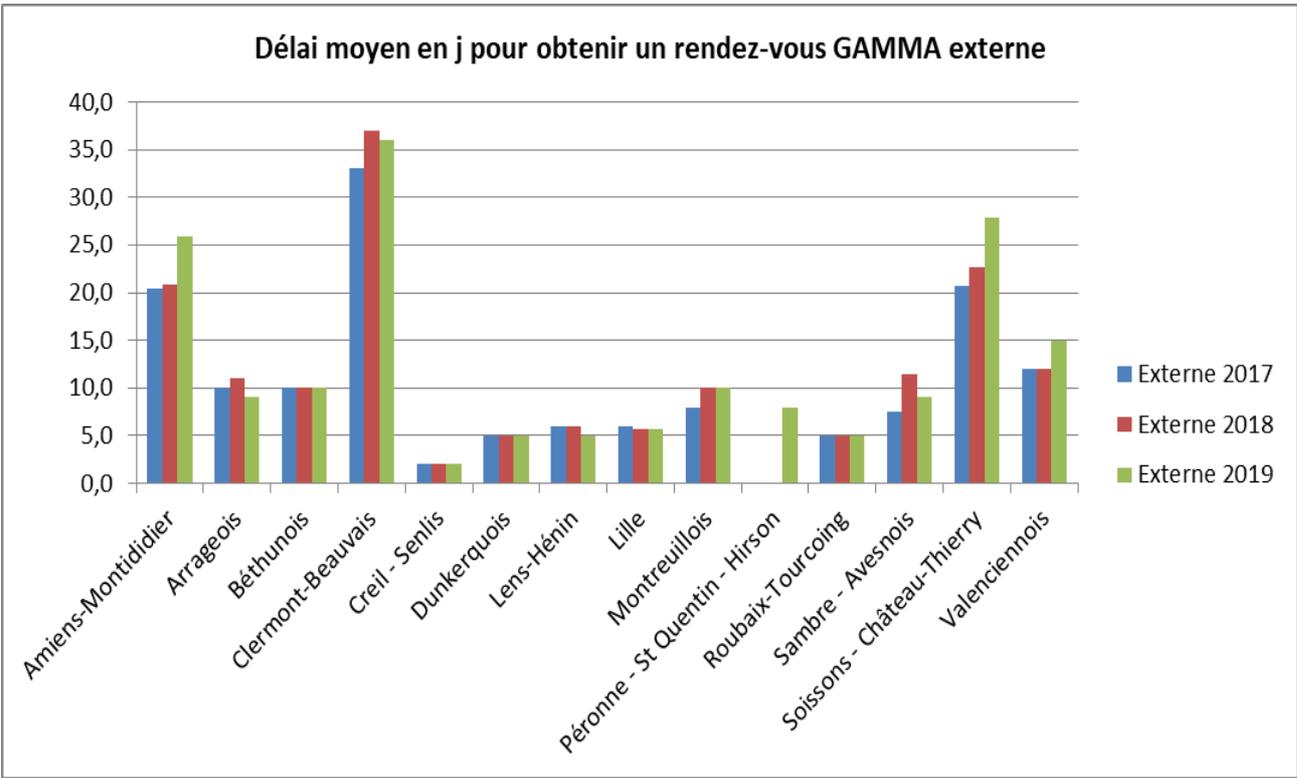
	2014	2015	2016	Evol. 2014 / 2016	2017	2018	2019	Evol. 2017 / 2019
Activité moyenne par TEP	2 078	2 333	2 584	+24,4%	2 934	3 127	3 396	+15,7%
Délai	8 j	8,5 j	11 j	+37,5%	11,8 j	12,7 j	13,8 j	+16,9%

Nombre actes GAMMA 2017 - 2019



Moyennes Forfaits TEP 2017 - 2019





Zone Métropole – Flandres

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

22 gamma caméras autorisées, 20 installés (une d'entre elles a été mise en service en avril 2017 soit pendant la période de l'enquête. Une des 2 gamma restantes a été installée en août 2020).

9 TEP autorisés, 7 installés (un d'entre eux a été mise en service en avril 2017. Parmi les deux TEP non installés au moment de l'enquête, un l'a été en septembre 2020).

La zone dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 13,72 gamma caméras pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 8,85) et de 5,61 TEP pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 4,51). Le taux d'équipement est le plus élevé des 6 zones de la région en gamma-caméras.

Gamma-Caméras (20 installées) :

- **Activité :**

L'activité globale moyenne des 20 appareils (2 046 actes en 2019) est inférieure à la moyenne régionale (2 759 actes en 2019).

L'activité évolue, sur la période, au même rythme que sur l'ensemble de la région.

- **Délais :**

Les délais indiqués pour les gamma caméras de cette zone évoluent peu sur la période, à un rythme moindre que la moyenne régionale (+5% contre 15,6%) et demeurent les plus faibles de la région à 6,3 jours en 2019.

TEP (7 installées) :

- **Activité :**

L'activité globale moyenne des appareils (3 494 forfaits en 2019) est légèrement supérieure à la moyenne régionale sur la totalité de la période.

- **Délais :**

Les délais moyens s'établissent à 13,8 jours pour un patient externe, qui est exactement le délai moyen régional. La progression sur la période 2017 / 2019 a été très importante (+22,1%).

Zone Hainaut - Douaisis

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

5 gamma caméras autorisées, 4 installées.

4 TEP autorisés, 2 installés.

La zone dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 5,04 gamma caméras pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 8,85) et de 4,03 TEP pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 4,51).

Gamma-Caméras (4 installées) :

- **Activité :**

L'activité globale moyenne des appareils est exactement équivalente à la moyenne régionale en 2019, avec 2 752 actes par gamma..

La progression constatée est conforme à celle observée en région, avec +7% entre 2017 et 2019.

- **Délais :**

Les délais sont proches de la moyenne régionale en 2019 (12 jours), avec une progression importante entre 2017 et 2019 (+3,3 jours soit +23,7%).

TEP (2 installées) :

- **Activité :**

L'activité moyenne pour les 2 appareils de cette zone est de 3 097 forfaits par machine en 2019, soit un niveau inférieur à l'activité moyenne régionale.

- **Délais :**

Le délai moyen de 17 jours est supérieur au délai moyen régional, il n'évolue pas sur la période de l'enquête.

Zone Pas-de-Calais

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

11 gamma caméras autorisées et installées.

6 TEP autorisés, 5 installés. Un TEP a été mis en service pendant la période de l'enquête (octobre 2018).

La zone dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 7,51 gamma caméras pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 8,85) et de 4,10 TEP pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 4,51).

Gamma-Caméras (11 installées) :

- **Activité :**

L'activité globale moyenne sur cette zone est de 3 460 actes par gamma camera en 2019, soit un niveau très supérieur à la moyenne régionale. Elle a progressé de 10% sur la période de l'enquête (ce qui est proche des +8% régionaux).

- **Délais :**

Le délai moyen des 11 gamma caméras a progressé d'un jour entre 2017 et 2019 (passage de 9,3 à 10,4 jours), soit une évolution légèrement inférieure à la tendance régionale.

TEP (5 installées) :

- **Activité :**

L'activité moyenne pour les 5 appareils est de 3 878 forfaits par machine en 2019, niveau sensiblement supérieur à la moyenne régionale de 3 396. La progression 2017 / 2019 est la moins élevée des 6 zones.

- **Délais :**

Avec un délai moyen de 12,3 jours en 2019 (+ 2 jours entre 2017 et 2019), la zone enregistre un délai d'accès moins élevé que la moyenne régionale.

Zone Somme

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

5 gamma caméras autorisées et installées.

3 TEP autorisés, 2 sont installés.

La zone dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 9,72 gamma caméras pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 8,85) et de 5,83 TEP pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 4,51).

Gamma-Caméras (5 installées) :

- **Activité :**

L'activité globale moyenne sur cette zone est de 2 507 actes par gamma camera en 2019, soit un niveau inférieur à la moyenne régionale. Cette donnée n'évolue pas sur la période 2017 / 2019.

- **Délais :**

Le délai moyen est le plus élevé de la région (25,9 jours en 2019), avec une progression de 29% sur les trois années couvertes par l'enquête (plus forte aggravation des délais en région).

TEP (2 installées) :

- **Activité :**

L'activité moyenne pour les 2 appareils de cette zone est de 3 823 forfaits par machine en 2019, très supérieure à l'activité moyenne régionale. La progression (+11,7%) demeure plus modérée que celle observée en région.

- **Délais :**

La moyenne globale de délai pour les patients externes dans cette zone se dégrade fortement (+7,4 jours soit +36,8%) en s'établissant à 27,5 jours en 2019, délai le plus long des six zones de la région.

Zone Oise

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

6 gamma caméras autorisées, 5 installées.

3 TEP autorisés, 2 installés au moment de l'enquête (le 3^{ème} TEP a été mis en service en juin 2020).

La zone dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 7,36 gamma caméras pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 8,85) et de 3,68 TEP pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 4,51).

Gamma-Caméras (5 installées) :

- **Activité :**

L'activité globale moyenne sur cette zone est de 4 093 actes en 2019 : activité moyenne la plus élevée des 6 zones et avec la plus forte progression entre 2017 et 2019 (+14%).

- **Délais :**

Le délai moyen des gamma caméra est de 11,2 jours pour patients externes, conforme à la moyenne régionale.

TEP (2 installées) :

- **Activité :**

L'activité moyenne pour les 2 appareils de cette zone est de 2 802 forfaits par machine en 2019, soit un niveau inférieur à l'activité moyenne régionale mais avec une évolution 2017 / 2019 plus marquée (+20,7% contre +15,7% en région).

- Délais :

La moyenne globale de délai pour les externes pour cette zone est de 13 jours, délai conforme à la moyenne régionale et non évolutif sur la période de l'enquête.

Zone Aisne

Caractéristiques de l'équipement au moment de l'enquête :

4 gamma-caméras autorisées et installées.

2 TEP autorisés et installés.

Le département dispose d'un taux d'équipement (sur la base des EML autorisés) de 6,70 gammas pour 1M d'habitants (moyenne régionale : 8,85) et de 3,35 TEP pour 1 M d'habitants (moyenne régionale : 4,51). Donc un équipement inférieur à la moyenne régionale.

GAMMA CAMERAS (4 installés):

- Activité :

Les actes enregistrés sur les 4 appareils du département sont, en moyenne par EML, supérieurs à l'activité moyenne des gammas en région (3 052 contre 2 759 en région en 2019). L'évolution 2017 / 2019 est proche de la progression moyenne régionale.

- Délais :

Les délais sont élevés (18 jours en 2019) mais ont connu une légère diminution de 3 jours sur la période de l'enquête.

TEP (2 installés):

- Activité :

L'activité moyenne enregistre la progression la plus élevée des 6 zones sur la période (+32,9%) mais demeure la moins élevée (2 314 forfaits techniques en moyenne en 2019 contre 3 396 en région).

- Délais :

Les délais pour patients externes (13 jours en 2019) sont équivalents à la moyenne régionale et n'évoluent pas sur la période.

Données qualitatives sur les EML

Sont présentées ici des données recueillies via l'enquête, et dont l'analyse territoriale n'apporte pas de plus-value particulière : soit parce qu'elles portent sur des caractéristiques techniques dont l'intérêt résidera dans l'analyse des évolutions pluriannuelles ; soit parce que le taux de réponse sur certains items est relativement faible – rendant l'analyse territoriale peu fiable ; soit parce qu'un choix méthodologique particulier a été pris lors de l'analyse (ex : prendre en compte pour les focus territoriaux les forfaits techniques plutôt que les actes).

SCANNERS

Nombre de barrettes :

Presque la moitié des scanners de la région sont équipés de 64 barrettes (48,3%), Viennent ensuite les 128 barrettes (20,7%) et les 16 barrettes (13,8%). Aucune des autres catégories ne représentent plus de 3,4% des équipements.

Ces éléments montrent une réelle évolution de la typologie des scanners entre 2016 et 2019, puisque la part des 16 barrettes a chuté de moitié, celle des 64 barrettes est passée de 40% à 48,3%, les 128 barrettes de 17% à 20,7%.

Age des appareils :

Les scanners régionaux présentent une ancienneté moyenne de 4,2 ans, légèrement moins importante que lors de l'enquête précédente (4,7 ans). Une seule zone présente des appareils avec une ancienneté de plus de 6 ans, contre 5 zones dans l'enquête précédente.

Horaires d'ouverture :

En semaine (lundi au vendredi), la moyenne d'amplitude des scanners est de 10,3 heures, elle est de 5,4 heures le samedi.

En semaine, l'observation des amplitudes d'ouverture en journée montre peu d'écarts, et ceux-ci sont moins marqués que lors de l'enquête précédente. Ces amplitudes varient de 9,3 heures par jour (zone de Compiègne – Noyon) à 11,5 heures (zone de Lille).

Scanners dédiés aux urgences :

21 scanners sont déclarés comme étant dédiés aux urgences (à rapprocher des 51 sites autorisés, en région Hauts-de-France, à exercer la médecine d'urgence).

Participation à la PDSES :

76% des appareils sont déclarés comme fonctionnant en permanence des soins. Les taux par zone sont néanmoins variables (de 40% à 100%). Chaque zone dispose d'au moins un scanner disponible en permanence des soins.

Activité : part public / privé

Dans l'enquête précédente, l'activité respective du secteur public et des libéraux était très équilibrée, avec respectivement (en 2016), 49% des actes effectués par le secteur public et 51% des actes relevant d'une activité libérale.

En 2017, 2018 et 2019, la tendance évolue peu mais les actes publics sont devenus légèrement majoritaires : 50,3% en 2017, 50,2% en 2018 et 52,4% en 2019.

Activité non programmée :

L'activité non programmée continue sa progression : elle s'élevait à 18% de l'activité des scanners en 2016 (dernière année de l'enquête précédente), elle est à 20,8% en 2017, 21% en 2018 et 22,2% en 2019.

Patients provenant de réanimation ou sous anesthésie générale :

Cette activité apparaît très stable, avec 1% des actes pour chacune des 3 années de l'enquête, ce qui se situe dans la lignée de l'enquête précédente qui indiquait une activité à 0,5%. Les écarts entre territoires sont très faibles, la zone enregistrant le taux le plus élevé (Amiens) est à 2,2% des actes.

Enfants de moins de 6 ans :

Cette activité demeure très minoritaire, avec 0,6% des actes au niveau régional. Seules deux zones (Audomarois et Lille) dépassent très légèrement le niveau de 1%.

Actes réalisés exclusivement à visée interventionnelle :

Si cette activité demeure très minoritaire dans les actes de scanographie, elle enregistre une évolution au fil des ans : 2,8% en 2016, 3% en 2017, 3,1% en 2018 et 3,6% en 2019.

IRM :

Puissance de l'aimant :

La région comptabilisait, à la fin de la période de saisie de l'enquête, 14 IRM de puissance 3 TESLA en service, contre 8 à la fin de l'enquête précédente :

- **NORD** : 7 appareils (CHU de Lille, Centre Oscar Lambret, HP La Louvière, Hôpital Saint-Philibert à Lomme, CH de Roubaix, CH de Dunkerque et CH de Valenciennes). A noter qu'un 8^{ème} appareil a été mis en service après la période de saisie de l'enquête (HP Le Bois) et que quatre autres appareils autorisés ne sont pas encore installés en février 2021 (CHU de Lille, HPVA, CH de Douai et Centre L. De Vinci).
- **PAS DE CALAIS** : 4 appareils (CH de Lens, CH de Boulogne, CH de Calais et CHRISO). Un 5^{ème} appareil (CH d'Arras) n'est pas encore mis en service en février 2021.
- **SOMME** : 1 appareil (CHU Amiens-Picardie, l'établissement a mis en service un second appareil en février 2021).
- **OISE** : 1 appareil (GIE IRM Creil sur le site de Creil du GHPSO).
- **AISNE** : 1 appareil (CH de Soissons), un second est en attente de mise en service (CH de St Quentin).

Appareils dédiés aux examens ostéo-articulaires :

12 IRM étaient encore dédiés aux examens ostéo-articulaires en région Hauts-de-France, au moment de l'enquête.

5 d'entre eux sont autorisés pour un remplacement par un appareil à usage polyvalent, parmi lesquels 2 ont été effectivement mis en service en 2020.

Tunnel :

20% des appareils sont déclarés avec un tunnel à 60, 80% avec un tunnel à 70. Cette proportion était respectivement de 29% et de 71% lors de la précédente enquête.

Age des appareils :

Les appareils ont 4,4 ans en moyenne, une seule zone enregistre une ancienneté moyenne dépassant les 6 ans (contre 3 zones lors de l'enquête précédente).

IRM dédiés aux urgences :

9 IRM sont identifiés comme étant dédiés aux urgences (à rapprocher des 51 sites autorisés, en région Hauts-de-France, à exercer la médecine d'urgence).

Participation à la PDSSES :

45% des IRM (soit 46) sont identifiés comme participant à la permanence des soins (versus 71% pour les scanners)

Horaires d'ouverture :

Hors imagerie d'urgence, les appareils fonctionnent en moyenne 11 heures par jour de semaine, 6 heures le samedi.

Les données par zone sont très homogènes en semaine, beaucoup plus hétérogènes le samedi (6 zones sur 23 n'indiquant pas de fonctionnement le samedi, toujours hors urgences bien entendu, tandis que d'autres zones indiquent un fonctionnement peu éloigné d'un jour de semaine).

Activité : part public / privé :

L'enquête précédente avait mis en lumière une part des actes privés supérieure à la part publique, stable sur les trois années de l'enquête et située à un niveau de 65%.

La part majoritaire des actes privés est toujours constatée entre 2017 et 2019, mais elle diminue assez sensiblement durant ces trois exercices : 62,8% en 2017, 61,8% en 2018, 58,8% en 2019.

Cette répartition régionale est marquée par des écarts très importants, la part des actes privés s'étendant, selon les zones géographiques, de 32% à 98%.

Part des actes non programmés :

La part de l'activité non programmés s'établit à 6,8% des actes en 2019, ce qui représente une évolution notable par rapport aux données de l'enquête précédente, où elle était évaluée à un peu plus de 3% en 2016.

Dans 4 zones (Montreuillois, Lille, Valenciennois et Douaisis) cette part dépasse les 10% d'activité des IRM.

Patients provenant de réanimation ou sous anesthésie générale :

La part d'activité pour ce type de prise en charge est très faible, elle oscille entre 0,3 et 0,4 % des actes entre 2017 et 2019. Seules deux zones (Amiens et Douaisis) identifient une activité supérieure à 1%.

Enfants de moins de 6 ans :

Les actes effectués sur enfants de moins de 6 ans demeure très marginale, à 0,8% des actes en 2019.

Actes pour examens ostéoarticulaires :

Cette activité demeure très importante pour les IRM de la région, autour du tiers des actes (35,4% en 2019, année où laquelle cette part est la plus importante sur les 6 exercices enquêtés). Elle dépasse même la moitié des actes dans 6 zones (Boulonnais, Cambrésis, Calaisis, Montreuillois, Laon, Creil-Senlis).

Actes corps entier :

Cette activité représente 0,6% des actes (taux similaire sur les 3 années de l'enquête). Il est à noter qu'une activité notable (supérieure à 100 actes annuels) n'est enregistrée que sur 3 zones (Lille, Valenciennois, St Quentin).

Actes en cardiologie :

L'activité cardiologique en IRM représente 1,4% des actes en 2019, en très légère progression sur les trois exercices.

8 zones sur 23 n'en déclarent pas.

L'appareil est-il utilisé en psychiatrie :

La réponse à cette question était « oui » ou « non » et non un nombre d'actes.

En 2019, 29 IRM sont déclarés comme ayant une activité en psychiatrie (sur 102 répondants à cette question, soit un taux positif de 28,4%), ce chiffre est stable sur les trois années de l'enquête. Les IRM identifiés présentent une répartition territoriale assez équilibrée, avec une utilisation en psychiatrie identifiée dans les 5 départements et dans 12 zones de proximité sur 23.

L'appareil est-il utilisé pour des actes interventionnels :

La réponse à cette question était « oui » ou « non » et non un nombre d'actes.

L'activité interventionnelle sur les IRM est identifiée pour 9 des 103 répondants en 2019 soit 8,7%. Une petite progression est notée par rapport à 2017 (6 appareils utilisés en interventionnel soit 6,1% des répondants).

L'appareil est-il utilisé en centrage avant radiothérapie ;

La réponse à cette question était « oui » ou « non » et non un nombre d'actes.

15 appareils (sur 103 répondants) en 2019 sont identifiés comme ayant une utilisation de centrage avant radiothérapie. Là encore, progression sur la durée de l'enquête (11 appareils en 2017).

GAMMA CAMERA :

Hybride :

28 des 47 répondants indiquent une gamma-caméra hybride (soit 60%).

Age des appareils :

Le parc des gamma caméras est marqué par un âge des appareils plus élevé que les 3 autres catégories d'EML, avec une ancienneté moyenne dépassant les 10 ans.

Horaires d'ouverture :

Les horaires d'ouverture sont très homogènes sur la région, avec (en semaine) 10,4 heures d'amplitude d'ouverture du lundi au vendredi.

3 zones (Amiens, Lens, Lille) indiquent des ouvertures le samedi.

Activité : part public / privé :

L'activité privée s'établissait à 62% des actes en 2016, dernière année de l'enquête précédente. Cette part progresse légèrement sur la seconde enquête, passant de 64,9% en 2017 à 65,2% en 2019.

Part des actes non programmés :

La part des actes non programmés s'établit à 3% des actes sur les trois années de l'enquête, niveau cohérent au regard de l'enquête précédent (et même un petit peu plus faible entre 2017 et 2019 qu'entre 2014 et 2016)

TEP :

Age des appareils :

Les TEP de la région enregistrent, fin 2019, une ancienneté moyenne de 3 ans et demi.

Activité à visée de centrage pour les centres de radiothérapie :

Sur les 17 répondants à cette question, 6 TEP sont déclarés comme ayant une activité à visée de centrage pour les équipes de radiothérapie, soit 35%.

Horaires d'ouverture :

L'amplitude horaire des TEP correspond à celle des gamma caméras, avec néanmoins une absence totale de fonctionnement le samedi pour les TEP.

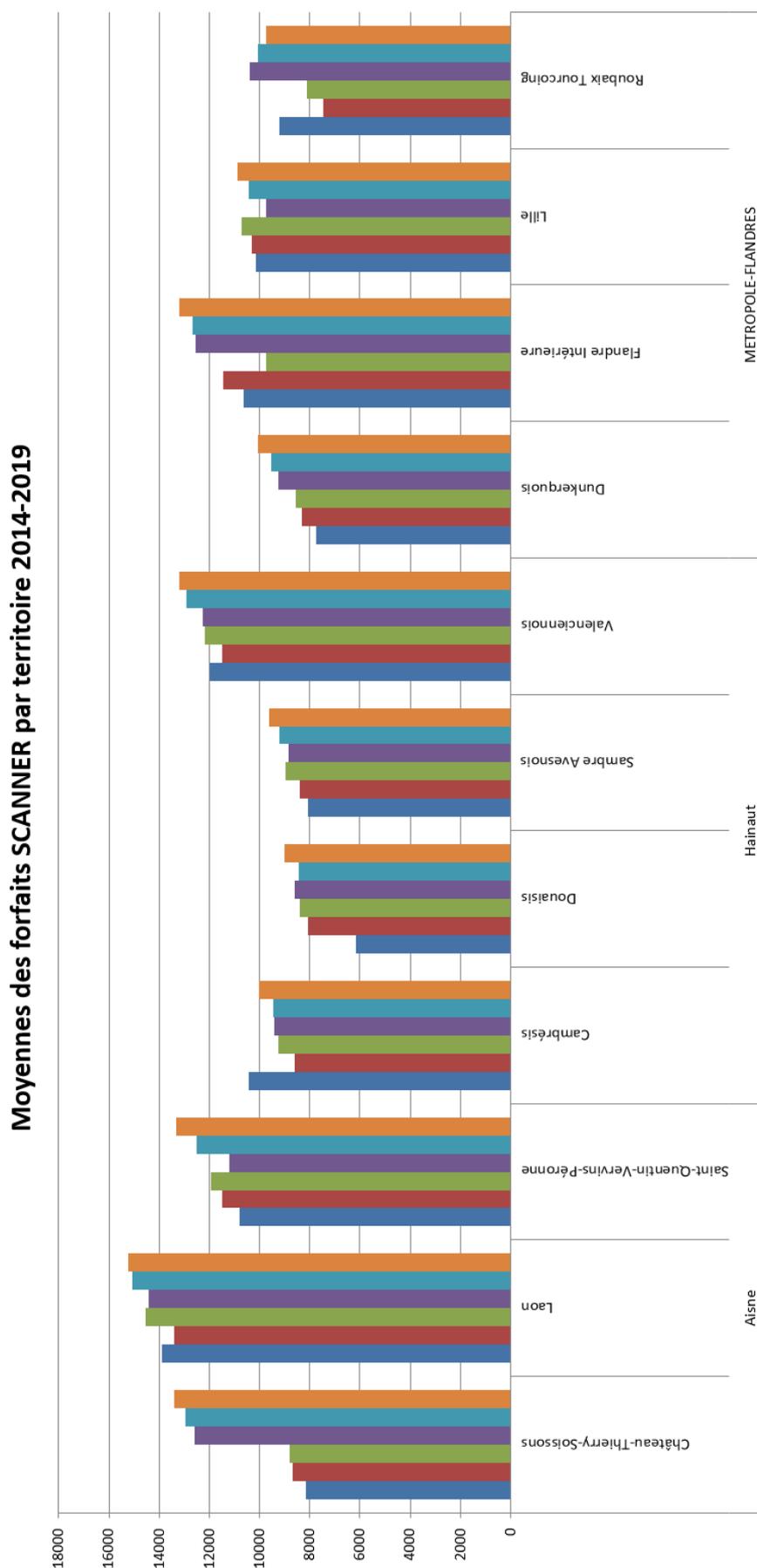
Activité : part public / privé :

L'activité privée est majoritaire dans les actes de TEP.
Cette part privée progresse sur les 3 années de l'enquête (59,2% en 2017, 61,6% en 2019).
Dans la moitié des zones d'implantation des TEP, seule une activité privée est remontée.

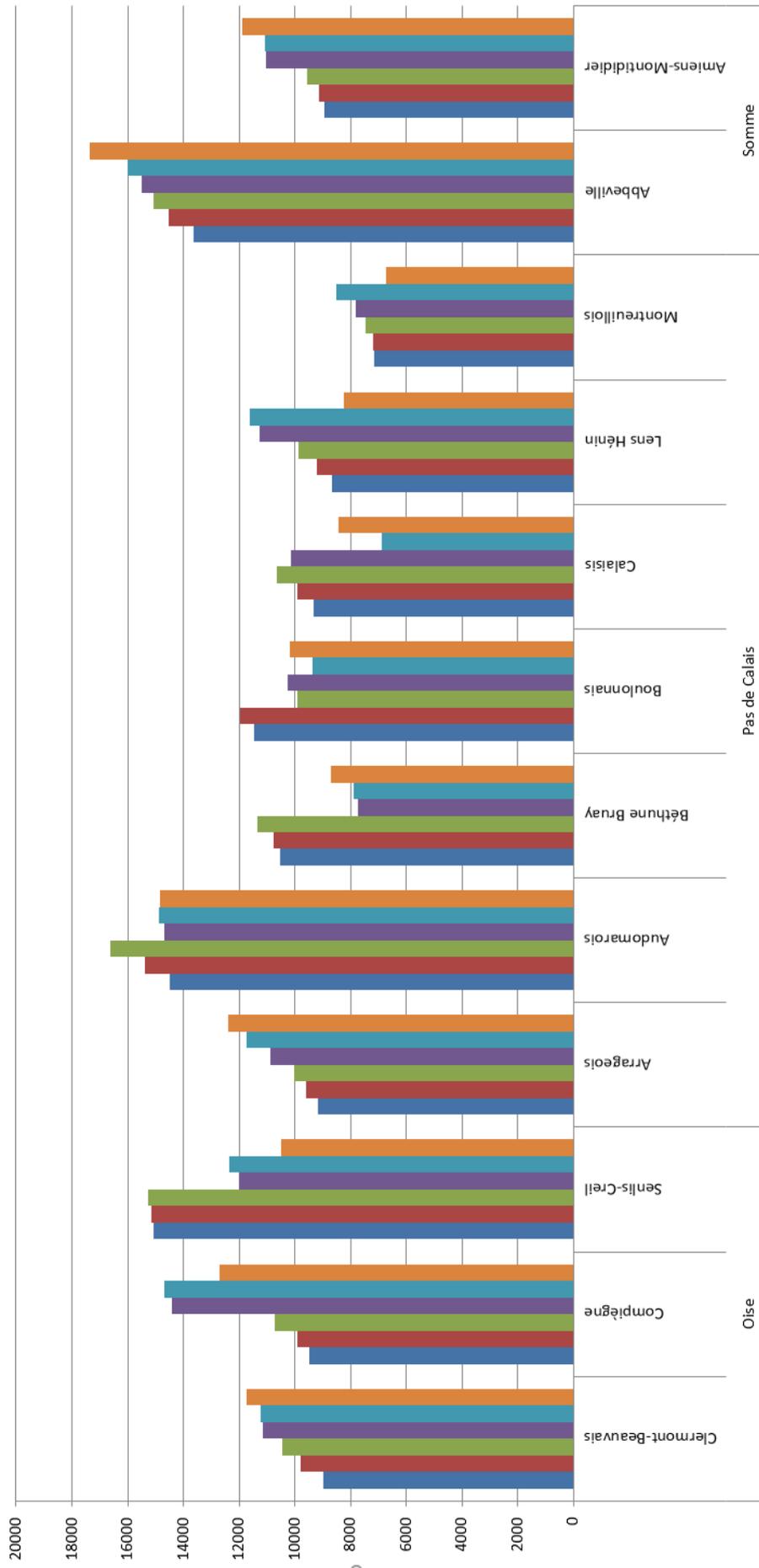
Part des actes non programmés :

La part des actes non programmés est très minoritaire (0,1% pour chacune des trois années de l'enquête), elle n'est identifiée que dans deux zones (Lens et Lille) ce qui est moindre que sur la période précédente tant en part des actes que sur les territoires concernés.

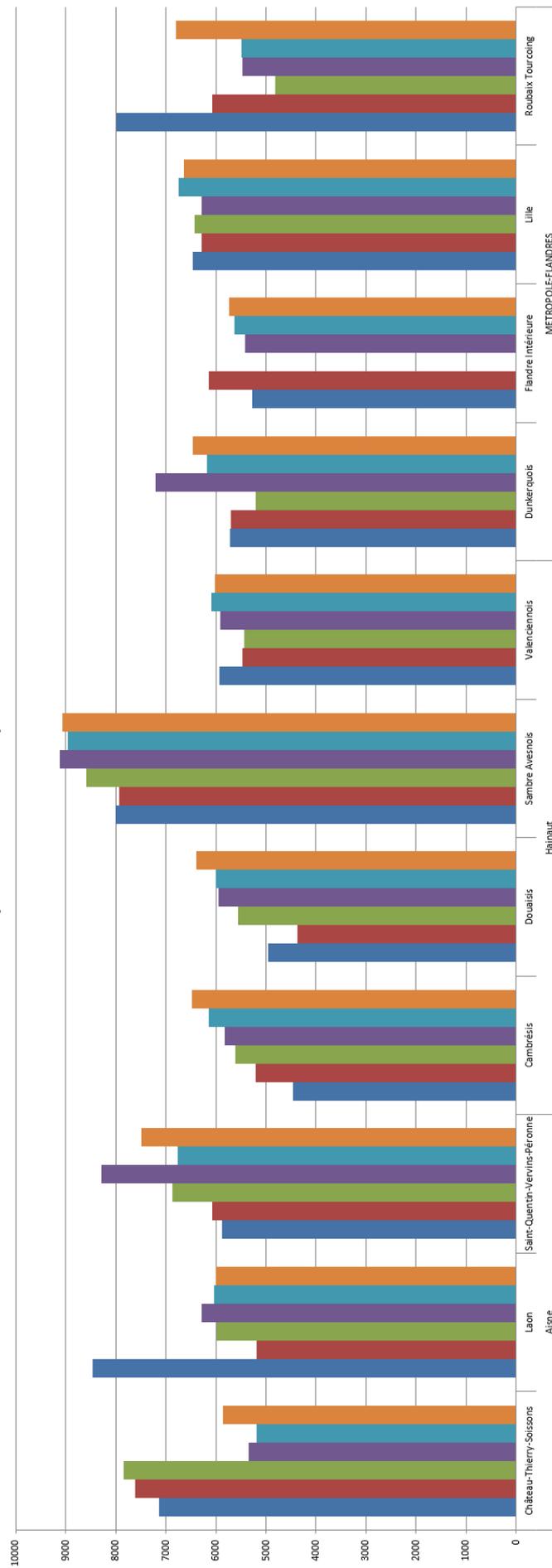
Annexe – graphiques sur période 2014 – 2019



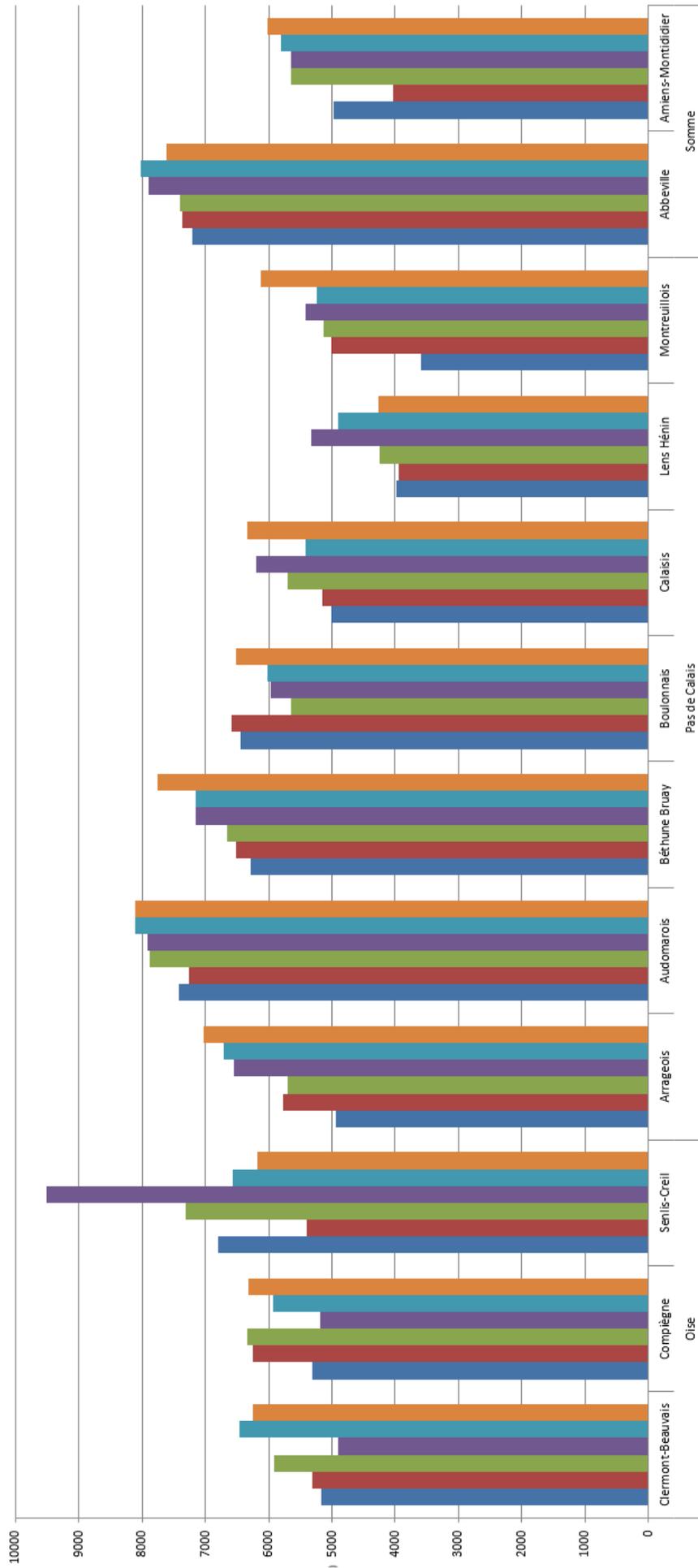
Moyennes des forfaits SCANNER par territoire 2014-2019



Moyenne des forfaits IRM par territoire



Moyenne des forfaits IRM par territoire



Moyenne forfaits TEP par territoire - 2014-2019

